



Collaboration Conseil Départemental De la Côte-d'Or/MSH Dijon

ÉTUDE DE COHORTE SUR LE CUMUL REVENU DE
SOLIDARITÉ ACTIVE (RSA) ET SALAIRES D'UNE REPRISE
D'EMPLOI EN CÔTE D'OR :

**UNE ANALYSE PLURIDISCIPLINAIRE EN SCIENCES
HUMAINES ET SOCIALES**

Janvier 2022

Sommaire

Introduction

- contexte de l'étude
- les trois volets de l'approche pluridisciplinaire
- perspectives théoriques pluridisciplinaires

p 5
p 6
p 7
p 8

I - Présentation des données et statistiques descriptives

p 13

II - Méthodologie et résultats

- approche sociale et contextuelle
- approche psychosociale
- approche statistique et économétrique

p 21
p 22
p 34
p 43

Conclusion et recommandations

p 51

Références bibliographiques

p 60

Annexes

p 63



INTRODUCTION

Contexte de l'étude

Chef de file des politiques d'insertion, le Département de la Côte-d'Or, développe depuis plusieurs années des politiques volontaristes en faveur de la solidarité avec les publics les plus fragiles et notamment en faveur de l'insertion sociale et professionnelle des publics les plus éloignés de l'emploi.

Dans un objectif de renforcement des politiques publiques dont il a la charge, le Département a conclu avec l'État, le 14 juin 2019, le Pacte de Solidarité Côte-d'Or, qui constitue la déclinaison départementale de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté. Le Pacte de Solidarité Côte-d'Or réaffirme notamment la priorité départementale pour l'emploi des publics fragilisés et, de manière plus large, l'accompagnement de tous vers l'emploi durable.

Afin de disposer d'une meilleure connaissance des publics suivis en insertion, d'évaluer en continu la qualité des actions d'insertion menées et leurs effets sur la situation des usagers, le Département de la Côte-d'Or porte une démarche d'Observatoire Départemental de l'Insertion.

Cet outil d'aide au pilotage de la politique d'insertion à l'échelle départementale s'inscrit dans le cadre du Pacte de Solidarité Côte-d'Or, ainsi qu'en déclinaison des autres documents cadres que sont le Programme Départemental Insertion Emploi (PDIE) et le Pacte Territorial Insertion Emploi (PTIE). Au titre de l'observatoire départemental de l'insertion, des partenaires pourront être mobilisés, sous le pilotage du Département afin de mener des études et des évaluations des politiques et dispositifs mis en place.

Pour ce faire, le Département de la Côte-d'Or, l'Université de Bourgogne et le CNRS – agissant au nom et pour le compte de la MSH de Dijon – ont signé une convention de collaboration de recherche le 28 décembre 2020.

Le Pôle Solidarités du Département de la Côte-d'Or mobilise ainsi des forces scientifiques pluridisciplinaires en Sciences Humaines et Sociales (économie, sociologie et psychologie sociale), fédérées au sein de la Maison des Sciences de l'Homme de Dijon, pour mener une étude d'évaluation du dispositif de « cumul du Revenu de Solidarité Active (RSA) et des salaires d'une reprise d'emploi entre le 16 Mars et le 31 décembre 2020 ».

Dans le contexte de la crise sanitaire du COVID-19, et de l'augmentation du nombre de bénéficiaires du RSA qui en a résulté (+71% de bénéficiaires en moyenne par mois en 2020 par rapport à 2019), le Département de la Côte-d'Or a souhaité renforcer son action d'incitation et d'accompagnement à la reprise d'emploi des bénéficiaires du RSA.

Pour cela le Département a mis en place un dispositif permettant aux bénéficiaires du RSA de cumuler le RSA et les salaires issus d'une reprise d'emploi. Ainsi, tout bénéficiaire reprenant une activité professionnelle salariée entre le 16 mars et le 31 décembre 2020 pouvait effectuer auprès du Département une demande de neutralisation des salaires issus de cette activité afin que ces derniers n'entrent pas dans le calcul du montant de son allocation RSA.

Depuis le 1^{er} janvier 2021, la possibilité de cumul est désormais limitée aux seules reprises d'emploi dans des métiers identifiés comme « en tension », permettant à la fois d'encourager en priorité les reprises d'emploi dans les métiers qui peinent à recruter et à soutenir financièrement les bénéficiaires du RSA concernés sur les premiers mois de leur activité.

A l'issue de ce dispositif, le Département a souhaité mettre en place une étude de cohorte afin d'en évaluer les effets sur les parcours des bénéficiaires du RSA. Plus particulièrement, il s'agit de mesurer les différents facteurs susceptibles d'être porteurs d'une efficacité des dispositifs d'insertion ciblés sur les parcours de vie des personnes. Cette étude, à travers la collecte et l'analyse de différentes données, ainsi qu'à la suite d'un travail d'enquête auprès des bénéficiaires eux-mêmes, porte sur différents aspects liés à la mise en place du dispositif de cumul :

- **Quels sont les publics concernés ?**
- **Quels sont les emplois concernés ?**
- **Que deviennent les bénéficiaires du dispositif ?**
- **Quel impact du dispositif de cumul sur la reprise d'emploi ?**

Cette étude s'appuie sur des données mises à disposition par le Département de la Côte-d'Or, les organismes de gestion du RSA (Caisse d'Allocations Familiales de Côte-d'Or (CAF) et caisse régionale de la Mutualité Sociale Agricole (MSA)), et sur des données complémentaires recueillies directement auprès des bénéficiaires du dispositif de cumul.

Cette étude mobilise ainsi des chercheurs issus de 3 laboratoires de l'Université de Bourgogne et du CNRS :

- ♦ Hervé MARCHAL, Professeur de sociologie - Marine PHILIPPONEL, Doctorante en sociologie / Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche « Sociétés, Sensibilités, Soins » - LIR3S (UMR CNRS-uB-UBFC 7366).
- ♦ Jimmy LOPEZ, Maître de conférences, HDR en sciences économiques / Laboratoire d'économie de Dijon – LEDI (EA 7467 – uB - UBFC).
- ♦ Pierre DE OLIVEIRA, Maître de conférences en psychologie sociale – Lucie FINEZ, Maître de conférences en psychologie sociale – Anthony CLAIN, Doctorant en psychologie sociale / Laboratoire Psychologie : Dynamiques Relationnelles Et Processus Identitaires – PSY-DREPI (EA 7458 – uB-UBFC).

Ces travaux prennent appui sur la Maison des Sciences de l'Homme de Dijon (UAR 3516 – uB - CNRS-UBFC) et sa Plateforme Universitaire de Données de Dijon (PUDD) pour la collecte, le traitement et l'analyse des données :

- ♦ Cyrinus ELEGBEDE, Ingénieur de recherche, Responsable de la PUDD – Marie MBOME, Ingénieur d'études PUDD.

Le projet a mobilisé également des compétences transverses dans l'accès et l'utilisation des données personnelles. En accord avec les Délégués à la Protection des Données (DPD) des différentes institutions (Université de Bourgogne, Conseil Départemental, CAF, MSA) et le responsable du traitement, un ensemble de documents a été rédigé pour être conforme aux exigences du RGPD, notamment la fiche de registre des activités, les conventions relatives au traitement et à la protection des données personnelles, l'évaluation d'impact du dispositif d'accueil des données et le plan de gestion de données. Ces documents sont mis à jour sous validation des différents délégués à la protection des données.

Dans le cadre de ce projet, la Maison des Sciences de l'Homme de Dijon est ainsi à jour des règles déontologiques pour la production et l'utilisation des données dans le cadre du RGPD.

Trois volets pour une **approche pluridisciplinaire** structurent cette recherche :

- **une approche statistique et économétrique** s'inscrit dans une démarche d'évaluation de la politique publique. Il s'agit de dresser un profil des bénéficiaires du dispositif, d'analyser les déterminants de l'accès à l'emploi et d'accès au dispositif et d'évaluer avec des méthodes économétriques l'efficacité de la mesure. Toutes ces analyses sont réalisées à partir de fichiers administratifs issus du commanditaire de l'étude et d'institutions partenaires, notamment la CAF et la MSA.
- **une approche psychosociale** vise à évaluer l'impact du dispositif sur la santé mentale et sur l'émergence de ressources psychosociales favorables au retour/ maintien dans l'emploi (sentiment d'autonomie, de compétence, de relation, de reconnaissance, etc.). Ces questions seront abordées avec une approche mixte (quantitative/qualitative) où les bénéficiaires ont été interrogés sur leurs expériences, leurs vécus durant la durée du dispositif ;
- **une approche sociale et contextuelle** qui vise à identifier les effets concrets du dispositif dans les parcours de vie, notamment dans les projets individuels. S'appuyant sur des entretiens biographiques et des focus groupes, l'analyse se focalise sur la complexité des effets engendrés par le dispositif. Des rhéoriques significatives illustrent ces aspects ;

Perspectives théoriques pluridisciplinaires

Depuis plusieurs années, différents travaux ont attesté que le chômage et/ou l'insécurité de l'emploi ont des effets délétères sur la santé physique et mentale, ainsi que sur le bien-être psychologique des demandeurs d'emploi (Desprat, 2018 ; Paul & Moser, 2009 ; Sumner & Gallangher, 2017). Comparativement aux personnes ayant un emploi, les personnes au chômage et/ou bénéficiaires du RSA exprimeraient davantage de détresse, de dépression, d'anxiété, de symptômes psychosomatiques, et une diminution du bien-être subjectif et de l'estime de soi (Paul & Moser, 2009). De récentes études épidémiologiques corroborent les deux hypothèses avancées dans la littérature pour expliquer ces inégalités de santé entre les chômeurs et les personnes ayant une activité professionnelle (Schuring et al., 2017; van Rijn et al., 2016). D'une part, les données révèlent des différences psychologiques et sociologiques en amont de la perte d'un emploi. Comparativement aux personnes qui conservent leur emploi, les individus qui restent au chômage ont généralement un état de santé plus fragile comparativement aux personnes qui occupent un emploi (voir, McKee-Ryan et al., 2005). D'autre part, le fait d'occuper un emploi a un impact positif sur le bien-être individuel et social des individus. Des études longitudinales montrent par exemple que la santé mentale (e.g., détresse psychologique) des personnes qui perdent leur emploi se détériore assez vite, tandis que celle des personnes qui retrouvent un emploi s'améliore (Van der Noordt et al., 2014).

Ces effets négatifs du chômage et du travail précaire sur les conditions économiques, sociales et psychologiques sont assez largement documentés dans la littérature scientifique. Pourtant, très peu de recherches ont investigué le rôle bénéfique/protecteur de la participation à des dispositifs d'insertion, qui plus est dans une perspective pluridisciplinaire. Cette recherche mobilise des données individuelles issues de diverses sources administratives, institutionnelles (Département de la Côte d'Or sur les bénéficiaires du RSA, les données socio-démographiques et socio-économiques de la CAF et de la MSA) et des enquêtes de terrain. En effet, il apparaît essentiel d'évaluer dans quelle mesure les dispositifs d'insertion permettent d'apporter aux bénéficiaires les leviers nécessaires pour promouvoir la santé mentale, l'intégration sociale et la qualité des relations avec les institutions. Ce projet participera à fournir aux institutions des éléments concrets et objectivables pour mieux appréhender les effets des politiques mises en œuvre concernant le cumul du RSA et des salaires et ce faisant pour préciser leurs modalités d'actions favorables au retour/maintien dans l'emploi.

D'un point de vue sociologique, il s'agit de chercher à comprendre, dans une perspective compréhensive initiée par Max Weber (1992), les appuis concrets sur lesquels les individus ici concernés s'appuient pour donner du sens à ce qu'ils vivent, comprendre comment ils perçoivent l'aide reçue et saisir ce qui motive leurs décisions (retour à l'emploi, achat d'une voiture...).

Parallèlement, et de façon plus précise, l'étude vise à mieux connaître les problèmes des publics concernés, à commencer par leurs contraintes matérielles, économiques, familiales ou encore de mobilité. Mais elle entend également saisir les scénarios de vie, les projections de soi dans des contextes marqués par de nombreuses difficultés. En quoi cumuler RSA et premiers salaires peut-il être un catalyseur, un levier pour s'engager dans le monde, retrouver du travail, en changer ou s'y maintenir durablement ?

Les appuis réels (Fornel, Lemiueux, 2007) que les personnes mobilisent et auxquels elles recourent sont autant de « supports identitaires » (Marchal, 2012 ; 2021) nécessaires pour supporter ce que l'on vit et construire des projets et autres fictions existentielles. Ils s'avèrent décisifs pour saisir ce que veut dire « rebondir dans la vie » par exemple et surmonter des épreuves de vie qui forgent l'individu (Martuccelli, 2006). À cet égard, nous porterons une attention toute particulière au fait de pouvoir (ou non...) développer des formes de transactions identitaires tournées exclusivement vers le futur ou l'à-venir : de vivre selon ses propres scénarios, ses rêves, en un mot, selon ses propres fictions identitaires. C'est que les individus sont non seulement engagés dans des transactions identitaires biographiques (relatives au passé) et relationnelles (avec autrui) (Dubar, 1997), mais aussi dans des transactions fictionnelles à proprement parler. Il ne s'agit plus uniquement de construire dans le temps une image de soi positive à partir de supports identitaires accessibles et valorisants (transaction biographique) ou de faire reconnaître à autrui des identités liées, par exemple, aux savoirs et aux compétences que l'on possède (tran-

saction relationnelle). Il est bien plus question de négocier avec soi pour s'imaginer un avenir en dehors des contraintes du passé et du présent, dans la mesure du possible bien sûr ; de passer un compromis avec un soi virtuel que l'on veut atteindre, réaliser, ressentir ; avec lequel on veut faire corps.

L'objectif principal est donc ici de chercher à savoir comment il est possible de se projeter dans l'avenir et donc de construire un horizon de sens. Quelles sont les dimensions décisives en la matière pour avoir confiance en soi et dans ses projets ? Comprendre cela, c'est identifier les effets les plus concrets, les plus sensibles de la politique publique ici concernée.

À ce propos, il s'agit de développer une sociologie de l'action publique (Lascoumes, le Galès, 2012) et non pas une sociologie des politiques publiques trop encline à voir dans les décisions politiques des effets quasi automatiques. C'est pourquoi une sociologie de l'action publique est sensible à ce que les personnes font ou non des politiques publiques les concernant. Autrement dit, comment est vécue concrètement par les enquêtés la décision politique de maintenir le RSA alors qu'ils ont un emploi et perçoivent un salaire ? Comment les bénéficiaires reçoivent, au sens large du terme, un tel « coup de pouce » ? Quels sont les effets, dans le quotidien même des enquêtés, d'une telle mesure ?

Comprendre au plus près du terrain ce qui se joue réellement pour le bénéficiaire lorsqu'il perçoit cette aide, c'est à n'en pas douter une façon de mieux cibler les aides, de mieux accompagner les personnes et de mieux appréhender la complexité des effets vécus qui ne se situent pas forcément là où on les attend. On a là une visée éthique et politique majeure : celle de placer les attentes réelles des individus au cœur des politiques publiques.

Du point de vue de la psychologie sociale, trois principales ressources seront étudiées en lien avec la santé psychologique : les besoins psychologiques fondamentaux, les fonctions psychosociales de l'emploi et la perméabilité perçue du monde du travail.

Besoins psychologiques fondamentaux

Selon la théorie de l'auto-détermination (Deci & Ryan, 2000), ce qui nous permet de fonctionner idéalement dans différentes sphères de notre vie résulterait en grande partie de la satisfaction de trois besoins psychologiques fondamentaux : le besoin d'autonomie, le besoin de compétence et le besoin d'affiliation. Le *besoin d'autonomie* est défini comme le besoin de se sentir à l'origine de ses propres comportements, dans un sens où l'individu a le sentiment d'être psychologiquement libre. Pour un demandeur d'emploi par exemple, ce besoin est satisfait lorsque celui-ci a le sentiment qu'il recherche un emploi de son plein gré, qu'il peut être lui-même sans se sentir obligé de répondre favorablement à toutes les contraintes ou pressions externes. Le *besoin de compétence* concerne le désir de se sentir efficace dans ce que l'on fait et de maîtriser son environnement. Ce besoin conduit les individus à rechercher de nouveaux défis, ainsi qu'à développer de nouvelles compétences, ou au moins les maintenir. Le besoin de compétence n'est pas à confondre avec les compétences acquises ni les capacités, mais plutôt à considérer comme un sentiment de confiance et d'efficacité dans l'action. Lorsque ce besoin est satisfait, un demandeur d'emploi aura le sentiment de progresser vers les objectifs qu'il s'était fixé (par exemple, rédiger une lettre de candidature). Enfin, le *besoin d'affiliation* est défini comme le besoin de se sentir connecté aux autres, de les aimer et d'en prendre soin, tout autant que d'être aimé et chéri par les autres. Ce besoin désigne la tendance psychologique à désirer faire partie des autres, de s'inscrire dans un sentiment d'appartenance, indépendamment de la poursuite d'autres motifs, tels que le sexe ou l'obtention d'un statut particulier au sein du groupe. Le besoin d'appartenance occupe une place particulièrement centrale dans l'investigation de la question de la relation au monde du travail et de la réussite d'un retour à l'emploi.

Le sentiment d'appartenance est un facteur clé aussi bien pour la motivation, la persévérance face à la difficulté et la réussite (Walton, Cohen, Cwir, & Spencer, 2012) que pour la santé et le bien-être psychologique (Walton & Cohen, 2011). Ce facteur semble d'autant plus important pour les populations issues de milieux socioéconomiques défavorisés (Broda et al., 2018). Les bénéficiaires qui se sentent compris par leurs proches ou par un conseiller disposeraient ainsi d'une plus grande capacité à réguler leurs émotions

et leurs efforts pour atteindre leurs objectifs malgré l'incertitude, les découragements et les frustrations qui peuvent survenir durant cette période. La façon dont un bénéficiaire se sent accueilli et intégré dans son emploi exercé dans le cadre du cumul RSA/salaires peut ainsi constituer un élément clé pour prédire son parcours socio-économique ultérieur. La littérature montre en effet que des interventions visant à développer le sentiment d'être accueilli, intégré et accepté conditionnent la réussite sociale à long terme des bénéficiaires de ces interventions. Ces bénéfices ont notamment été objectivés par un changement de trajectoire de vie de minorités ethniques stigmatisées (Brady, Brady, Cohen, Jarvis, & Walton, 2020).

Depuis une vingtaine d'années, plusieurs études ont confirmé le rôle déterminant de la satisfaction des besoins psychologiques sur notre fonctionnement au quotidien, sur notre santé mentale ou sur les motivations qui sous-tendent nos comportements (Deci & Ryan, 2000; Vansteenkiste et al., 2010). Plus les besoins d'autonomie, de compétence, d'affiliation sont satisfaits et plus les personnes expriment être satisfaites de leur vie (i.e. évaluation satisfaisante de sa propre vie, joie, vitalité, etc.) et être en bonne santé psychologique (i.e., acceptation de soi, accomplissement personnel, sens donné à la vie, relations satisfaisantes avec les autres, etc.). À l'inverse, une faible satisfaction ou une frustration des besoins psychologiques est fréquemment associée à l'expression de symptômes dépressifs (e.g., perte d'intérêt, humeur dépressive, trouble du sommeil) (Rouse et al., 2020; Chen et al., 2015). En plus de leur rôle majeur sur le bien-être psychologique, la satisfaction des besoins psychologiques sous-tend le type de motivation mobilisée dans la recherche d'emploi (i.e., les raisons, le pourquoi, etc.). La motivation autonome par exemple est plus fréquemment associée à la mise en place de comportements de recherche d'emploi, à plus de confiance et d'optimisme, mais aussi à l'expression de moins de détresse psychologique durant cette période. Au contraire, la motivation externe et l'amotivation sont associées à une expérience plus difficile du chômage et ne sont pas ou très peu corrélées avec la recherche d'emploi (Vansteenkiste et al., 2004; Vansteenkiste et Van den Broeck, 2018).

Les fonctions psychosociales de l'emploi

Pour compléter l'approche en termes de besoins psychologiques fondamentaux, nous nous sommes appuyés sur le modèle théorique de la privation latente de Jahoda (1981, 1982; voir Zechmann et Paul, 2019 pour une actualisation récente). Selon ce modèle, l'effet positif de l'emploi sur le bien-être psychologique ne résulterait pas uniquement de l'acquisition de ressources financières, c'est-à-dire d'une fonction « *manifeste* », mais également de cinq fonctions « *latentes* » qui faciliteraient la satisfaction de besoins psychosociaux essentiels à la santé mentale et au retour/maintien dans l'emploi. Tout d'abord, dans leur vie professionnelle, les individus doivent respecter une certaine *structure temporelle* des horaires qui structurent leur journée, leur semaine et leur année, ce qui, en retour, favoriserait la santé mentale. Deuxièmement, ils ont des *contacts sociaux* en dehors de leur famille immédiate, qui vont au-delà des liens émotionnels habituellement éprouvés dans les relations familiales étroites. Troisièmement, l'emploi permet aux individus de s'efforcer d'*atteindre des objectifs collectifs d'ordre supérieur* en coopérant avec les autres, et donc d'atteindre des objectifs qu'ils ne pourraient atteindre seuls, ce qui crée un sentiment d'utilité sociale. Quatrièmement, l'identité professionnelle d'un individu définit pour autrui son *statut* et sa position dans la société. Enfin, cinquièmement, l'emploi exige inévitablement une *activité générale* que les individus peuvent parfois considérer comme désagréable, mais qui est néanmoins bénéfique pour leur bien-être psychologique.

Depuis une trentaine d'années, de nombreux travaux sont venus confirmer cette idée (Creed et Macintyre, 2001; Creed et Bartum, 2008; Selenko et al., 2011). Le fait d'être dans une situation d'emploi (vs. sans emploi) permet, en plus d'une pression financière moindre, de favoriser la satisfaction d'un ensemble de besoins psychosociaux favorables à la santé mentale et au maintien dans l'emploi. Autrement dit, en favorisant la reprise d'activité salariée, les dispositifs d'insertion atténueraient les effets négatifs du chômage en permettant aux bénéficiaires de s'inscrire plus facilement dans une temporalité structurant leur journée, en offrant la possibilité de créer du lien social, en donnant la possibilité d'avoir un statut reconnu socialement et de sentir que ce que l'on fait a un sens.

Perméabilité du monde du travail

La perception qu'il est plus ou moins facile d'obtenir un emploi est étroitement associée à des attitudes favorables au retour à l'emploi et au bien-être (Bourguignon et Herman, 2007). Bourguignon et Herman (2005) révèlent par exemple que plus les personnes sans emploi considèrent que le monde professionnel est actuellement fermé (« *Pour moi, trouver du travail est vraiment difficile* », « *Pour moi, le monde du travail est actuellement fermé* »), plus elles ont une vision négative du travail et moins elles se sentent compétentes pour rechercher un emploi. À l'inverse, une vision ouverte du monde du travail les conduirait à se sentir davantage efficaces pour réaliser les démarches et à prendre une certaine distance vis-à-vis de l'identité stigmatisante « chômeur ». En plus de ces conséquences sur les attitudes à l'égard de l'emploi, des travaux indiquent également que la perception d'imperméabilité du monde du travail est associée à une diminution du sentiment de contrôle, à une diminution de l'estime de soi, à plus de symptômes dépressifs et à un désengagement psychologique vis-à-vis de l'activité salariée. Ainsi, comme l'indique le travail de Bourguignon et Herman en 2005, plus les chômeurs ont une vision fermée du monde professionnel, moins ils se déclareront satisfaits de leur vie et moins ils auront l'impression d'être en bonne santé psychologique.

Les objectifs sont : (i) évaluer dans quelle mesure la participation à un dispositif d'Insertion professionnelle permettant de cumuler RSA et salaires lors de la reprise d'une activité professionnelle peut favoriser une meilleure santé mentale et le sentiment d'être moins contraint financièrement ; (ii) examiner si le ressenti des bénéficiaires durant leur participation au dispositif est associé à l'émergence de ressources psychosociales favorables au retour/maintien dans l'emploi (sentiment d'autonomie, de compétence, de relation, de reconnaissance, sentiment d'être accepté et intégré, estime de soi, etc.).

D'un point de vue statistique et économétrique, il s'agit de dresser le profil des bénéficiaires du RSA et d'évaluer le dispositif de cumul. Pour ce faire, nous :

- présentons des **statistiques descriptives** (univariées et bivariées) sur l'ensemble des données. Etant donné le nombre important d'informations fournies par les partenaires, le choix et la construction des variables utilisées dans ce document se justifient par les besoins d'analyses futures ;
- construisons une **typologie des bénéficiaires** du RSA. Cette typologie se veut comparative : (i) entre bénéficiaires et non bénéficiaires du dispositif du cumul RSA pour des variables socio-démographiques communes ; (ii) entre la typologie selon les caractéristiques socio-démographiques et la typologie augmentée des variables économiques des bénéficiaires du dispositif du cumul RSA.
- évaluons **l'efficacité du dispositif**. Pour cela, nous mobilisons la méthodologie de l'évaluation de politiques publiques avec la construction d'une contrefactuelle. Ce cadre d'analyse dit de « Rubin », nom du statisticien qui l'a popularisé dans les années 70, met en œuvre une procédure d'appariement (*matching*) adaptée aux conditions de l'étude. Nous fournissons également les facteurs déterminants de l'accès à l'emploi et les facteurs déterminants de la demande de cumul RSA.

Dans la suite du document, nous présentons les données fournies, une typologie du secteur et l'évaluation proprement dite du dispositif. Nous répondons ainsi aux questions suivantes : (i) quelles sont les caractéristiques des personnes bénéficiaires du dispositif (caractéristiques socio-démographiques, parcours) ; (ii) quels sont les emplois concernés ? (iii) quel est l'impact du dispositif sur l'accès et le maintien dans l'emploi ? (iv) combien de personnes bénéficiaires du cumul sont sorties du RSA ?



I - PRÉSENTATION DES DONNÉES ET STATISTIQUES DESCRIPTIVES

Cette partie présente les sources de données
avec des statistiques descriptives.

Les données générales

495 bénéficiaires du cumul RSA

12 744 bénéficiaires du RSA qui n'ont pas fait la demande de cumul (groupe témoin).

Elles proviennent :

- ♦ Du Département de la Côte d'Or pour les caractéristiques de l'emploi (**nature du contrat, profession, secteur d'activité**) des bénéficiaires du cumul RSA.
- ♦ De la Caisse d'Allocation Familiale et de la Mutualité Sociale Agricole pour les caractéristiques personnelles et les différentes prestations sociales reçues.

L'inventaire de ces données est accessible via ce [lien](#).

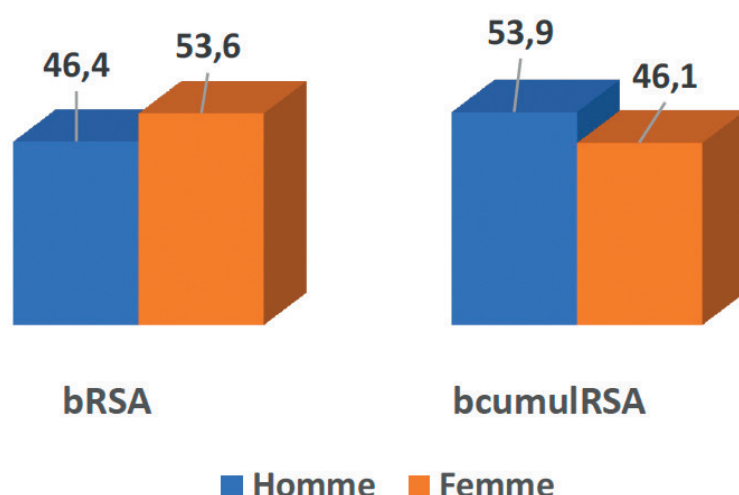
Dans la base de données finale après fusion et nettoyage, nous avons sur trois périodes d'analyse (février 2020, novembre 2020 et février 2021) :

- ♦ **538** personnes ayant fait une demande de cumul RSA dont **495** sont finalement bénéficiaires du cumul RSA (43 personnes ayant effectuées une demande de cumul n'étaient pas éligibles (ex : reprise d'emploi avant le 16 mars 2020) ou n'ont pas transmis au Département les pièces justificatives demandées).
- ♦ **12744** individus bénéficiaires du RSA que nous utiliserons comme groupe témoin. Ce groupe témoin est composé d'individus bénéficiaires du RSA, présents dans la base de la CAF et de la MSA en février 2020, novembre 2020 et en février 2021, et n'ayant pas fait la demande de cumul.

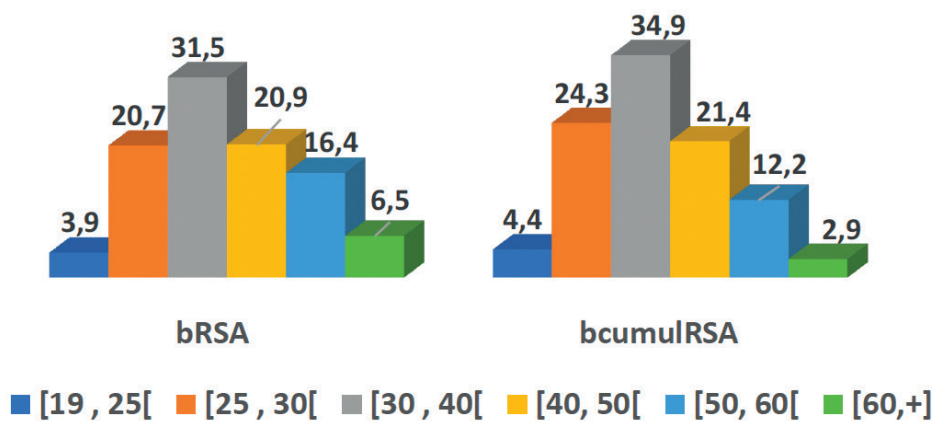
Les prochaines lignes présentent quelques statistiques sur les bénéficiaires et non bénéficiaires du dispositif. Dans la suite du document lorsqu'on parle de bRSA, nous faisons référence aux personnes bénéficiaires du RSA du groupe témoin et qui n'ont pas fait la demande de cumul.

- ♦ Lorsque l'on compare **la répartition par sexe** pour les bRSA et les bénéficiaires du cumul, il ressort un effet inverse quant aux proportions dans les deux groupes. En effet, au niveau bRSA, nous avons environ 54% de femmes contre 46% d'hommes ; tandis qu'on note une situation contraire au niveau des bcumulRSA (bénéficiaires du cumul RSA). Si on prend en compte l'échantillon global qui comprend plus de femmes que d'hommes, on remarque donc que les hommes ont plus participé au dispositif du cumul RSA.

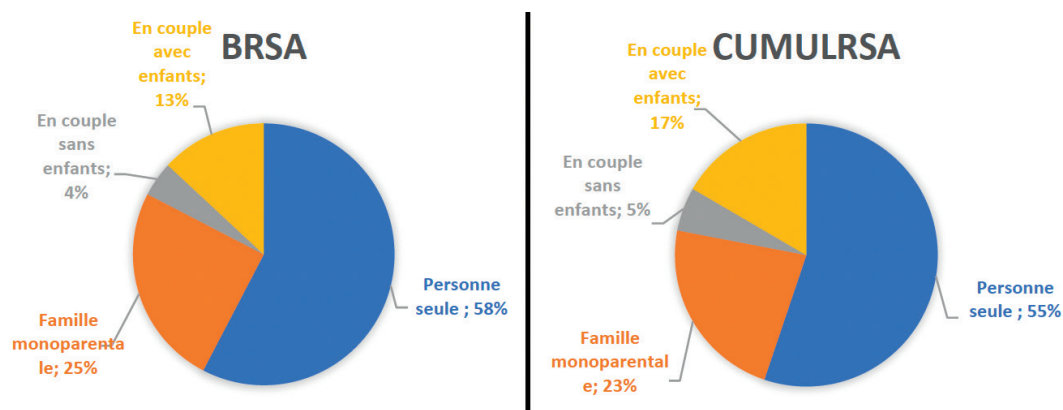
Graphique 1 : **répartition par sexe (%)**



- Lorsque l'on apprécie **la répartition par tranches d'âge** (graphique 2) et selon **la situation familiale** (graphique 3) pour les deux groupes, on peut souligner des graphiques assez similaires. Ce qui signifie que ces deux groupes sont assez identiques et donc comparables. Par ailleurs la tranche d'âge la plus représentée pour les deux groupes est celle des 30-40 ans et environ 7% des bRSA ont 60 ans et plus contre 3 % pour les bcumulRSA. Lorsque l'on s'intéresse à la situation familiale par sexe, on remarque en plus de l'information fournie par le graphique 3, une prépondérance de femmes en situation monoparentale (20% de femmes contre 3% d'hommes chez les bcumulRSA ; 23% de femmes contre 2% d'hommes chez les bRSA).

Graphique 2 : **répartition par tranches d'âge (%)**

Source : données CD21, CAF, MSA ;
Calculs : Cyrinus Elégbédé et Marie Mbome

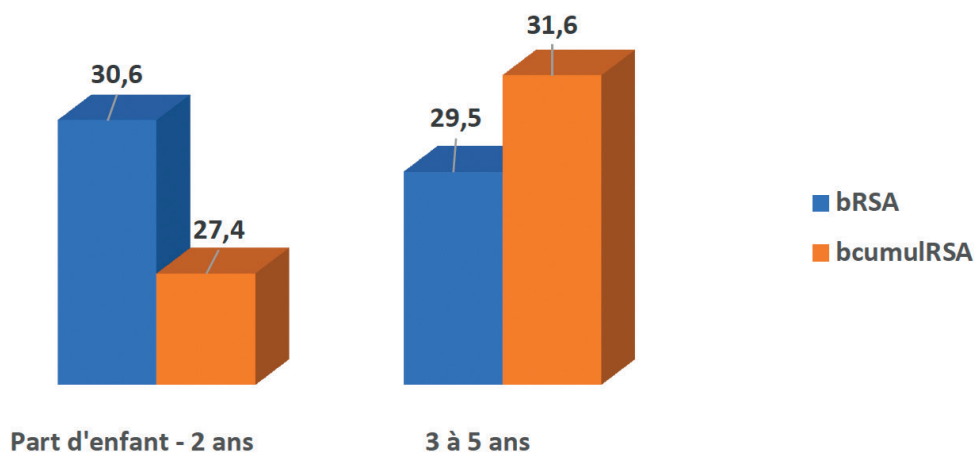
Graphique 3 : **situation familiale**

Source : données CD21, CAF, MSA ;
Calculs : Cyrinus Elégbédé et Marie Mbome

- Concernant **le nombre d'enfants à charge** parmi les personnes ayant des enfants (graphique 4), les bénéficiaires du cumul RSA ont plus d'enfants à charge de 3 à 5 ans que les bRSA ; cette tendance s'inverse pour les enfants de moins de 3 ans. Cependant, nous atteignons facilement dans les deux cas presque 60% d'enfants de moins de 5 ans.

Ceci souligne la probabilité élevée d'être confronté à des problèmes de gardes d'enfants surtout pour les familles avec des enfants de moins de 3 ans. Ainsi, cette difficulté pourrait accroître la possibilité d'obtenir facilement un emploi.

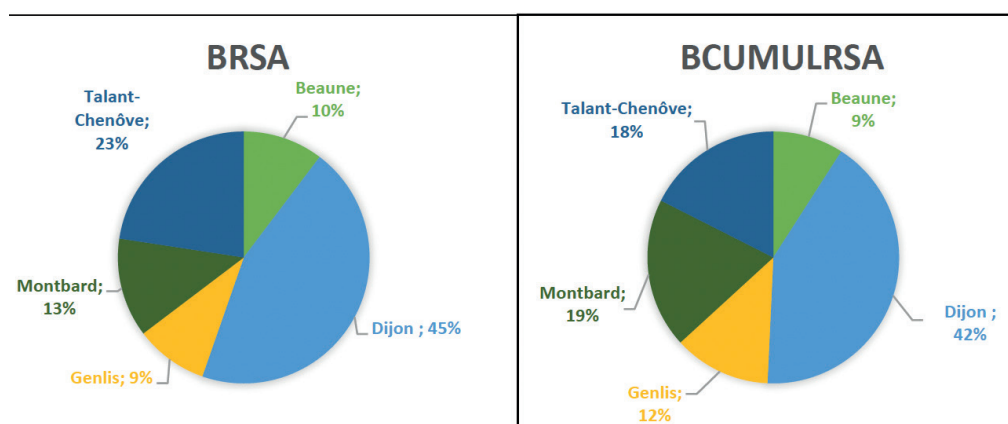
Graphique 4 : **nombre d'enfants à charge parmi ceux qui ont des enfants**



Source : données CD21, CAF, MSA ;
Calculs : Cyrinus Elégbédé et Marie Mbome
Note de lecture : Les chiffres sont exprimés en pourcentages.

♦ **L'accès géographique au dispositif** est intéressant à observer étant donnée la disparité qui peut apparaître dans les territoires (graphique 5). Selon la répartition des Agences Solidarités Côte-d'Or (ASCO), on note un recours au dispositif du cumul plus élevée sur les territoires des agences de Montbard et Genlis. Ces données sont notamment dues à l'accompagnement à la mobilisation du dispositif réalisé par les travailleurs sociaux des deux agences rurales. On note aussi que plus de 40% des bénéficiaires du cumul réside sur le territoire de l'agence de Dijon.

Graphique 5 : **répartition géographique par Agence Solidarités Côte-d'Or**



Source : données CD21, CAF, MSA ;
Calculs : Cyrinus Elégbédé et Marie Mbome
Note de lecture : Les chiffres sont exprimés en pourcentages.

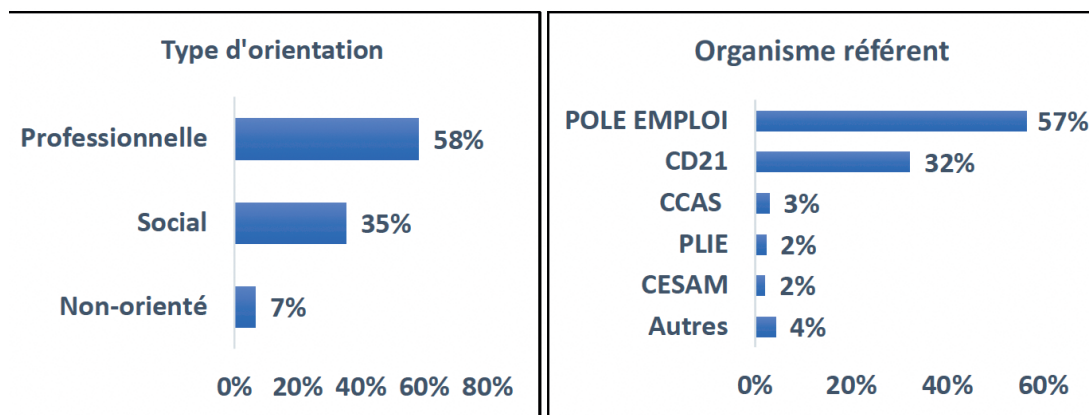
Après ces quelques données comparatives suivant nos deux échantillons, nous allons nous focaliser sur le cas spécifique des bénéficiaires du cumul RSA.

Les statistiques des bénéficiaires du cumul RSA

- Dans le cadre de leurs parcours d'insertion, les bénéficiaires du RSA sont orientés soit vers un accompagnement social, pour les personnes rencontrant des problématiques sociales fortes freinant leur retour à l'emploi, soit vers un accompagnement professionnel, pour les personnes réputées plus proches de l'emploi.

Si, logiquement, les personnes ayant trouvé un emploi et bénéficié du cumul disposaient majoritairement d'un accompagnement professionnel (58%), des personnes qui avaient une orientation sociale, soit un niveau de freins à l'emploi présumé important, ont également pu y accéder et représentent au total 35 % des bénéficiaires du cumul.

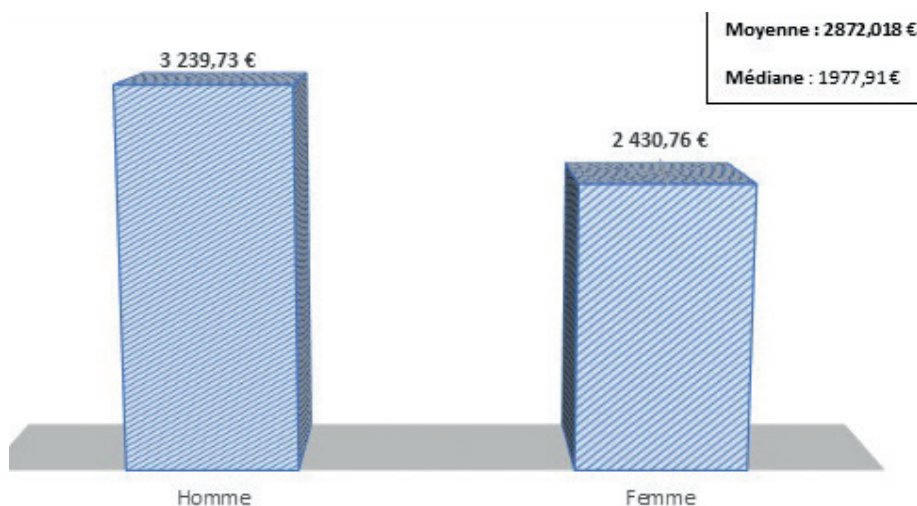
Graphique 6 : répartition des bcumulRSA selon le type d'orientation et l'organisme référent



Source : données CD21, CAF, MSA ;
 Calculs : Cyrinus Elégbédé et Marie Mbome
 Note de lecture : Les chiffres sont exprimés en pourcentages.

- La durée moyenne des contrats obtenus pendant la durée du dispositif est d'environ deux mois, tandis que celle médiane est d'un mois. Les salaires moyen et médian neutralisés sur la durée de la période travaillée sont respectivement de 2872€ et de 1977€. En appréciant **la répartition par sexe des salaires perçus** pendant la durée du dispositif du cumul (graphique 7), on remarque que les hommes ont gagné en moyenne 800 € de plus que les femmes.

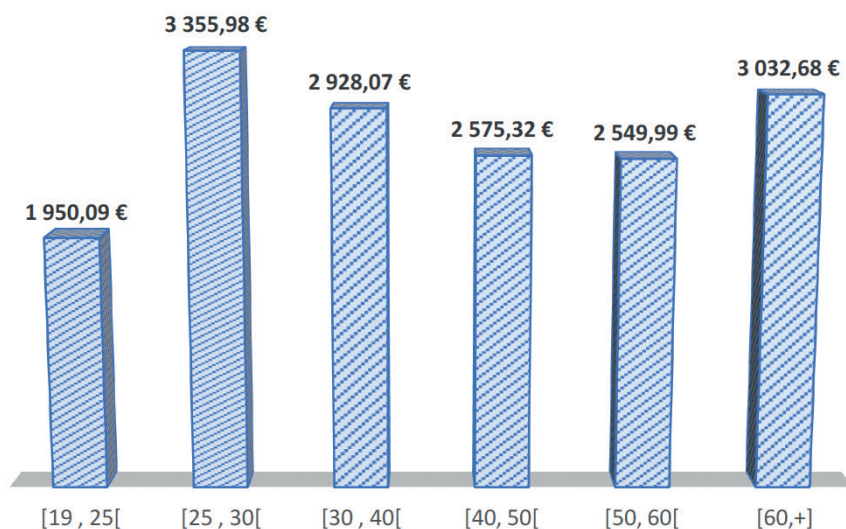
Graphique 7 : répartition par sexe du salaire moyen perçu sur la durée du dispositif



Source : données CD21, CAF, MSA ;
 Calculs : Cyrinus Elégbédé et Marie Mbome

- Concernant **la répartition par tranche d'âge des salaires perçus** pendant la durée du dispositif cumul (graphique 8), on remarque dans un ordre décroissant que ce sont les 25 à 29 ans et les 60 et + qui ont perçu les salaires les plus importants en moyenne.

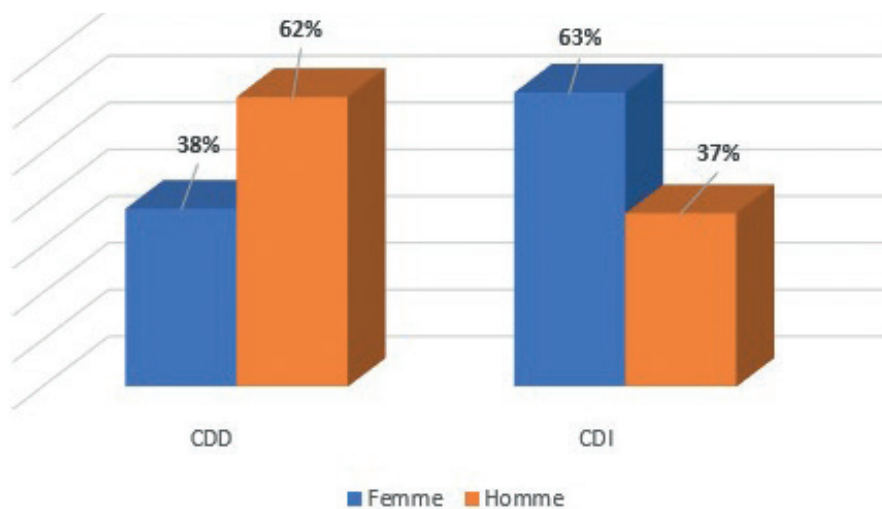
Graphique 8 : répartition par âge du salaire moyen perçu sur la durée du dispositif



Source : données CD21, CAF, MSA ;
Calculs : Cyrinus Elégbédé et Marie Mbome

- Concernant **la répartition par sexe selon la nature du contrat**, on remarque un effet inversé, la majorité des CDD ou des contrats d'intérim ont été obtenus par des hommes tandis que les femmes sont majoritaires parmi les personnes ayant obtenus un CDI.

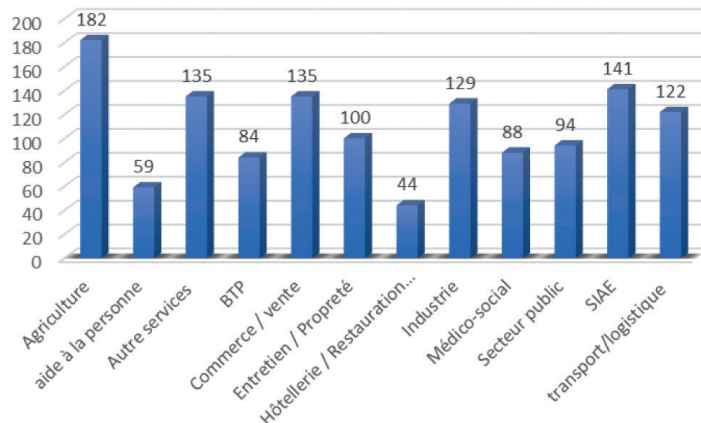
Graphique 9 : répartition par sexe selon la nature du contrat



Source : données CD21, CAF, MSA ;
Calculs : Cyrinus Elégbédé et Marie Mbome
Note de lecture : Les chiffres sont exprimés en pourcentages.

- Concernant la nature du contrat de travail, sur un total de 1313 contrats, les bénéficiaires ont obtenu 62 CDI contre 1251 CDD ou contrats d'intérim. Il est important de souligner que pour 15 personnes ayant obtenu un CDI, ce dernier est intervenu après plusieurs CDD et/ou périodes d'intérim. Par ailleurs, il est important de souligner que les femmes ont obtenu 63% des CDI.

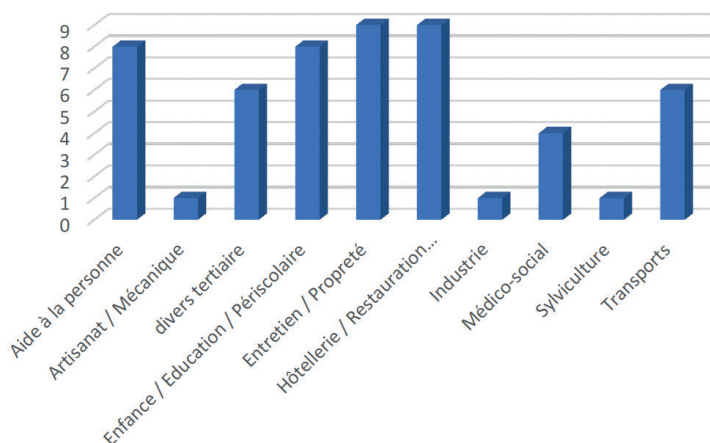
Graphique 10 : **Nombre de contrats par secteurs d'activité**



- En termes de secteurs d'activité, bien que le dispositif était ouvert à l'ensemble des secteurs, près de la moitié (635) des contrats concernés relevaient d'un secteur considéré comme en tension. Les secteurs (hors Insertion par l'Activité Economique) les plus représentés dans le dispositif sont l'Agriculture, le Commerce, et le secteur du transport et de la logistique (graphique 10). ;

A l'inverse le secteur de l'hôtellerie restauration, particulièrement impacté par les mesures de restriction sanitaires tout au long de l'année 2020, n'a été que peu concerné par le dispositif. Ce secteur se distingue néanmoins par des emplois, a priori moins précaires, comme en témoigne la part des CDI (20 %) sur l'ensemble des contrats de ce secteur ayant fait l'objet du dispositif de cumul (graphique 11).

Graphique 11 : **répartition des CDI par secteurs d'activité**



Source : données CD21, CAF, MSA ;
Calculs : Cyrinus Elégbédé et Marie Mbome



3 - MÉTHODOLOGIE ET RÉSULTATS

-
- ♦ Approche sociale et contextuelle
 - ♦ Approche psychosociale
 - ♦ Approche statistique et économétrique

Approche sociale et contextuelle

Ce volet vise à identifier les effets concrets du dispositif dans les parcours de vie, notamment dans les projets individuels. S'appuyant sur des entretiens biographiques et des entretiens collectifs complétés par des mesures chiffrées, l'analyse se focalise sur la complexité des effets engendrés par le dispositif.

Le fait de maintenir le RSA, alors que les bénéficiaires ont un emploi et perçoivent à ce titre un salaire, engendre plusieurs effets. Nous présentons ces effets à travers des points nodaux et en insistant plus particulièrement sur des rhétoriques exemplaires, c'est-à-dire des paroles significatives et révélatrices des effets engendrés par le cumul. Ce faisant, des effets typiques seront dégagés ainsi que, le cas échéant, des types de capitaux augmentés grâce au cumul.

Méthodologie :

35 entretiens individuels réalisés

3 focus groupes pour un total de 16 bénéficiaires interrogés.

Deux méthodes ont été retenues pour apporter des éléments de réponse aux questions présidant à notre recherche.

1/ Les **entretiens biographiques** (entretiens individuels)

Ils ont ceci de précieux qu'ils permettent d'identifier les faits marquants vécus et mis en mots par les individus pour rendre compte de leurs identités, de leurs rapports au présent et à l'avenir. Ils privilégient l'exploration des moments clés de vie à travers l'activité de parole. Ici, la parole est à entendre au sens très précis du terme. Alors que la langue renvoie à des conventions sociales, générales, impératives et instituées extérieures au sujet, la parole est de nature « psycho-physique » et correspond selon Ferdinand de Saussure (1931) à un acte « individuel de volonté et d'intelligence ». Le linguiste Claude Hagège (1985) rappelle dans ce sens combien « la parole » de l'individu ne peut être réduite à ce que lui imposent par exemple des identifications extérieures ou des catégorisations institutionnelles.

Les entretiens biographiques invitent à dessiner les « carrières » individuelles d'insertion faites de vécu, de doutes et de nombreuses contraintes extérieures (chômage, précarité...). Il est donc question ici de se tenir au plus près des individus pour comprendre les ressorts ou les supports ultimes qu'ils mobilisent pour se définir et se projeter, et ce, dans des contextes parfois compliqués tant sur un plan existentiel qu'économique, notamment. Les relances opérées lors des entretiens avaient un objectif précis : celui de respecter le plus possible les points de vue des enquêtés et leurs mises en mots relatives à ce qu'ils vivent, ressentent, éprouvent...

♦ **Déroulé des entretiens individuels**

Précisons que 35 entretiens ont été réalisés avec des bénéficiaires du cumul RSA (16 en face-à-face, 19 par téléphone). L'usage du téléphone s'est imposé non seulement en raison du Covid mais également en raison de la volonté de certains enquêtés de ne pas se confronter au regard de l'autre en situation de co-présence ; sans compter que certains doivent faire face à des problèmes de mobilité de différents ordres (garde d'enfants, absence de moyens de locomotion) et que d'autres suivent des formations ou se tiennent disponibles en cas de sollicitations professionnelles.

Les entretiens ont duré plus d'une heure en moyenne. Force est d'observer qu'ils ont été l'occasion pour de nombreux enquêtés de se sentir écoutés, si bien que certains d'entre eux se sont montrés prolixes. De ce fait, nous avons un matériau assez riche et conséquent pour répondre aux questions qui président à cette partie sociologique de l'étude.

Soulignons que le corpus d'entretiens n'est pas représentatif au sens statistique ou quantitatif du terme, ce qui n'a pas de sens ici puisque nous sommes dans une *démarche qualitative*. En revanche, ce corpus est tout à fait significatif et parlant, dans la mesure où il nous a permis de saturer les résultats, c'est-à-dire de les éprouver et de les confirmer lors des analyses de contenu thématiques. Aussi tous les résultats de recherche présentés sont-ils empiriquement et solidement étayés à partir d'une masse de données somme toute conséquente.

2 / Les **focus groupes** (entretiens collectifs) sociologiques et psychologiques

Parallèlement aux entretiens biographiques, des focus groupes ou entretiens collectifs ont été réalisés. Ces entretiens collectifs ont été conçus de manière à pouvoir intégrer aux questionnements sociologiques les questionnements psychologiques relatifs à l'impact des variables contextuelles sur la sphère psychologique personnelle. Cette approche combinant sociologie et psychologie est inédite et a été élaborée de façon à pouvoir apporter la richesse d'une approche multi-facette des questionnements scientifiques.

La technique d'enquête qui repose sur les entretiens collectifs est précieuse dans la mesure où elle permet des « montées en généralité » pour justifier ses choix, orientations de vie et autres décisions à partir de valeurs communes, de principes moraux, de supports d'identification ou de représentations sociales. Mais cette technique donne également accès aux tensions, contradictions, impasses et autres ambivalences chez des individus pas toujours certains de leurs options et choix de vie notamment lors de phases de doute, de souffrance et de questionnements. Rappelons que les entretiens collectifs rendent possible l'émergence en situation de problématiques inédites et l'expression de différents points de vue sur une même question ou par rapport à un même problème, quel qu'il soit.

De plus, le cadre mis en place par les interviewers peut permettre de créer un climat permettant aux bénéficiaires de se sentir à l'aise et moins observés que dans le cadre d'un entretien individuel. Les bénéficiaires concentrés sur le débat peuvent en oublier la présence des interviewers et ainsi s'exprimer de façon naturelle et spontanée.

♦ **Mesures chiffrées proposées dans le cadre des entretiens collectifs**

Afin d'aller plus loin au niveau de l'investigation des thématiques ciblées, un questionnaire a été proposé aux bénéficiaires lors des entretiens collectifs. Ce questionnaire leur a été remis à leur arrivée avec pour consigne de le mettre de côté jusqu'à l'issue des débats. L'entretien collectif consistait à mener un débat articulé autour des thématiques de sociologie et psychologie ciblées. À l'issue des échanges thématiques, les bénéficiaires répondaient de façon individuelle au questionnaire papier susmentionné. Il se compose de questions permettant de quantifier sous forme chiffrée le point de vue de chaque bénéficiaire. Ainsi par exemple, après un débat sur la question de l'accueil dans la structure où les bénéficiaires ont réalisé leur activité salariée, les participants étaient invités à répondre à la question : « Comment vous êtes-vous sentis accueillis dans la structure où vous avez effectué votre emploi dans le cadre du cumul RSA par les personnes qui vous ont encadrés, puis avec lesquelles vous collaboriez ? ». Cette question était associée à une échelle allant de « très mal accueilli(e) » à « très bien accueilli(e) ».

♦ **Déroulé des entretiens collectifs**

Les entretiens collectifs ont été menés selon une grille élaborée conjointement par les chercheurs en sociologie et en psychologie. Cette grille aborde quatre thématiques : sentiment d'appartenance, place du travail dans l'identité, estime de soi et trajectoire de vie. Les entretiens collectifs ont été proposés à 16 bénéficiaires du cumul RSA à différents endroits :

- À Montbard; 8 bénéficiaires (7 femmes et un homme) ont été interrogés (âge moyen = 35 ans)
- Aux Grésilles à Dijon; 3 bénéficiaires ont été interrogés (sexe et âge non communiqués pour deux d'entre eux)
- À Dijon (SDAT ACI)¹; 5 bénéficiaires (deux hommes, une femme, et deux non précisés) ont été interrogés (âge moyen = 47 ans, l'un d'eux n'a pas communiqué son âge)

1 - En 2020, le cumul RSA et salaires était ouvert aux emplois en insertion

Tableau : **thématiques abordées lors des entretiens collectifs**

Sentiment d'Acceptation	Satisfaction concernant les relations avec les autres employés pendant l'exercice d'une activité salariée
Place du travail dans l'identité	Place du travail dans l'identité des bénéficiaires avant et après leur participation au dispositif.
Estime de Soi	Estime de soi avant et après la participation au dispositif de cumul RSA/salaire.
Trajectoire de vie	Projections de soi avant et après la participation au dispositif de cumul RSA/salaire

Résultats :

En résumé :

Le dispositif produit les effets suivants :

- Effets de dédramatisation de sa situation et de réassurance identitaire pour gagner en confiance en soi et en estime de soi.
- Effets de décoincement territorial et d'amorçage de nouvelles perspectives d'avenir allant dans le sens d'un retour à l'emploi.
- Effets de réhabilitation de soi et de réencastrement de l'individu dans un temps structuré, des réseaux, des formations et dans une vie professionnelle.
- Effets de consolidation de l'existant, de soulagement (ponctuel ou non) et d'encapacitation se traduisant par plus de maîtrise de sa vie, d'accessibilité au monde du travail et de réalisation de projets professionnels.
- Un cercle vertueux se dégage ici : consolidation de sa situation -> encapacitation (confiance en soi, estime de soi) -> projections de soi dans un emploi existant ou visé -> encapacitation -> consolidation de sa situation -> nouvelles projections de soi...

♦ « Décoincement territorial » et « réencastrement social » : des effets à l'origine d'une rhétorique de défatalisation

Le cumul a pour effet de casser la linéarité de certains parcours de vie marqués par de lourdes difficultés. Il peut servir de levier pour avoir une place (Lussault, 2009) dans la société : travail, consommation, loisirs...

Par exemple, certains ont pu travailler grâce aux réparations effectuées sur leur voiture. Pour d'autres, comme pour cet enquêté dont le lieu de travail se trouve à 3 heures de route de son domicile, le cumul a clairement permis d'acquérir une nouvelle voiture et de se loger à proximité dans un camping de façon temporaire. « Ça m'a permis de payer le camping pendant 3 mois déjà. Ça m'a permis de mettre de l'argent de côté pour acheter le véhicule à 5500€. Donc ça m'a bien aidé en fait ». (Homme, 61 ans, rural) Autant dire que le cumul a été dans ce cas décisif pour un retour à l'emploi.

Plusieurs personnes sont concernées par cet **effet de mobilité accrue**. Ce qui se joue ici de façon plus précise, c'est la possibilité de ne plus être prisonnier de son coin : d'être « coincé ». C'est donc un effet de « **décoincement territorial** » auquel on assiste comme en témoignent plusieurs enquêtés. Celui-ci par exemple nous dira avoir « mis plus de côté pour s'occuper de la voiture, tout ça c'était pas trop mal » (Homme, 29 ans, rural), puisqu'il a été en mesure de briguer des emplois assez éloignés de son domicile.

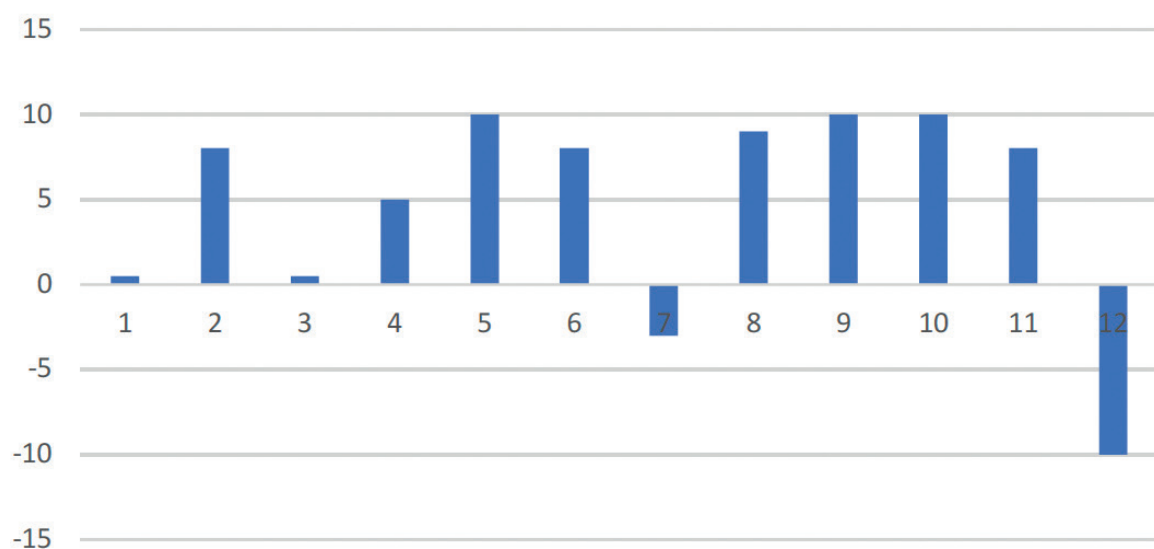
De façon plus explicite, voilà ce que nous dit cette enquêtée à ce propos : « Ben, oui, on peut dire que ça [le cumul] subvenait beaucoup aux besoins et qu'on pouvait bien faire beaucoup de choses. Moi, personnellement, ça m'a permis d'avoir de l'argent sur mon compte. Après avoir payé toutes les factures, les courses, les trucs pour les enfants et bien sûr le train pour m'orienter sur la ville pour le Centre de formation d'apprentis » (CFA). (Femme, 24 ans, rural). Faut-il rappeler qu'être intégré dans le mouvement du monde, gagner la ville, c'est être gagnant, car c'est de nouveau être dans le monde : en être. En être, c'est aussi se sentir enfin comme les autres : « Parce que mon pouvoir d'achat s'est amélioré. Et d'autant plus avec le cumul. Je me sentais comme les autres personnes qui travaillent et qui touchent 1800, 1700, jusqu'à 2000€ ». (Femme, 40 ans, urbain). Il s'agit d'appartenir au monde des catégories sociales moyennes, et non à celui des pauvres. Un effet identitaire lié à l'appartenance sociale – ou de classe sociale – est ici manifeste.

Plus précisément, ce qui est aussi visé grâce au cumul, c'est un réengagement et plus encore un **réencastrement temporel et institutionnel** de son existence : « Se lever le matin pour aller travailler, rentrer le soir après le travail. Un rythme que là je n'ai plus. Ce n'est pas évident de retrouver du boulot. Oui un rythme. Et aussi un statut : on va travailler, socialement on est quelqu'un qui a un emploi. » Ce dont témoignent des enquêtés, c'est du désir profond d'être à nouveau encasté dans des temporalités claires, objectivement fixées : c'est d'un besoin de rigidité ou de solidité temporelle, sociale et identitaire qu'il s'agit. Se joue là également un besoin de sécurité existentielle, de ne pas être flottant ou en dehors d'un monde qui se fait alors sans moi. Dans ce sens, le cumul permet de renouer avec une dynamique personnelle et sociétale.

Parallèlement, ce que le cumul a permis, c'est un **réencastrement social** – et non seulement temporel et institutionnel – comme le montrent ces propos tenus lors d'un focus groupe : « Eh bien justement, on a un peu ce sentiment d'être un peu inférieur. Moi, cela [le cumul] m'a permis d'offrir plus, faire des cadeaux, parce qu'honnêtement on ne peut pas toujours : un anniversaire, c'est l'angoisse parce qu'on se dit « comment on va faire ? ». Tandis qu'avec le système de cumul, cela m'a permis de faire plaisir plus facilement. Ce n'était pas tout pour moi. Bon, là, on pouvait plus avec le Covid mais quand on reçoit des amis on prépare quelque chose de plus élaboré, avec une bouteille de vin. C'est peut-être un détail mais en ce sens..., on a l'impression d'être un peu radin mais ce n'est pas qu'on est radin, c'est que l'on ne peut pas. Grâce au salaire plus RSA, moi, ça m'a permis de faire plaisir à des gens qui m'avaient fait plaisir avant. » Les entretiens individuels et collectifs ont permis de voir combien le fait d'être engagés dans des rythmes de vie est une visée existentielle de première importance.

Mais le cumul a aussi permis un réencastrement socio-professionnel. En effet, l'analyse des questions chiffrées proposées à la fin des entretiens collectifs révèle que, d'une manière générale, les bénéficiaires indiquent s'être sentis très bien accueillis dans les structures dans lesquelles ils ont assumé une activité professionnelle. Sur une échelle allant de « très mal accueilli » (-10) à « très bien accueilli » (+10), 8 bénéficiaires sur 10 ont proposé une réponse comprise entre +5 et +10. Seul un bénéficiaire a indiqué être extrêmement mal accueilli par ses collègues comme le montre le graphique ci-dessous² :

² Précisons que les 4 graphiques présentés dans cette partie reposent uniquement sur les témoignages des 16 bénéficiaires qui ont participé aux entretiens collectifs. L'objectif de poser des questions chiffrées à la fin des entretiens collectifs était de recueillir des sentiments finaux après des discussions faisant émerger des points de vue plus ou moins émergents. Pour des questions de langage, certains bénéficiaires n'ont pas pu répondre aux questions, aussi les graphiques ne comptabilisent-ils pas forcément les 16 répondants.

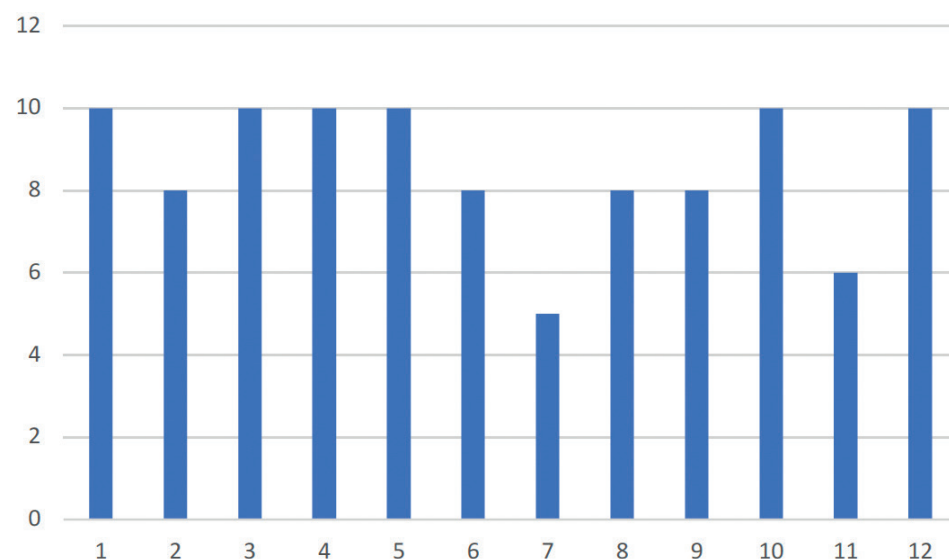
Graphique 12 : **sentiment d'accueil par les employés**

Sources: entretiens collectifs – 11 bénéficiaires

Auteurs : Lucie Finez, Anthony Clain, Hervé Marchal, Marine Philipponel.

Note de lecture: question « comment vous êtes-vous sentis accueilli(e)s par les employés avec lesquels vous collaborez ? ». Echelle de réponse allant de « très mal accueilli(e) » (-10) à « très bien accueilli(e) » (+10).

Plus encore, ces questions chiffrées posées à la suite des entretiens collectifs montrent explicitement que les bénéficiaires se disent satisfaits des liens noués sur le lieu de travail avec les employés avec lesquels ils ont collaboré. 10 répondants sur 12 déclarent être pleinement satisfaits comme le signale le graphique ci-dessous.

Graphique 13 : **satisfaction des liens créés avec les employés**

Sources: entretiens collectifs – 12 bénéficiaires

Auteurs : Lucie Finez, Anthony Clain, Hervé Marchal, Marine Philipponel.

Note de lecture: question « au final, êtes-vous satisfait des liens/relations vous avez vécus par les employés avec qui vous collaborez ? ». Echelle de réponse allant de « pas du tout satisfait(e) » (0) à « très satisfait(e) » (+10).

En réalité, être réencastré dans le temps, des logiques institutionnelles, de réseaux d'amis/de collègues et retrouver ainsi une place, confère la possibilité de ne plus accepter l'inacceptable qui paraissait normal, inévitable. C'est contrecarrer ce qui se présentait comme un destin social, un sort inéluctable. Ce qui se dégage ici, ce sont, d'une façon plus générale, des **rhétoriques de « drédramatisation » ou de « défatalisation » de ce qui marque sa propre vie le plus souvent.**

♦ Des rhétoriques d'auto-réassurance, d'emparement et d'infinitude subie

Note :

Il faut souligner ici de façon significative que les personnes enquêtées ne comprennent pas très bien les raisons de cette aide « surprise » qui « vient de l'Etat ». Il y a là une certaine méconnaissance du dispositif à prendre en compte.

Le cumul autorise à se projeter et à anticiper un peu plus l'avenir à travers des **rhétoriques d'auto-réassurance** : « ça peut changer », « la roue peut tourner » : « *Bah après, c'est bête à dire mais la roue elle tourne. De toute façon, après les nuages, il y a toujours le soleil, mais il faut quand même de l'aide. Quelque part positiver, dire que ça va s'arranger, voilà, je suis pas un cas isolé, ça arrive à beaucoup de personnes* ». (Femme, 42 ans, rural). Le cumul permet ainsi de sortir d'une spirale négative, d'envisager autre chose, enfin... Se joue alors la **possibilité d'être autre chose de ce à quoi on s'attendait à être** en pouvant échapper (pour un temps ?) à ce qui est vécu comme un destin social : « *Moi ça m'a permis de découvrir que j'étais capable de faire autre chose que le dessin, l'art.* »

Le cumul permet également de sortir (ponctuellement...) de son identité de sort, et donc d'avoir le sentiment de « s'en sortir », d'être plus fier de soi : « *De travailler déjà avec le cumul, ça m'a doublement motivée à aller travailler, en plus de la nuit. Je travaille la nuit et la journée je m'occupe de mon fils. Ça me donne de la motivation en tout cas. Ça m'a apporté un peu de..., quand même. Comme dit la dame, le but de se lever le matin. Une fierté aussi. Je n'avais pas honte mais je veux dire : quand on me demandait mon emploi je répondais « j'en ai pas » alors que là je suis une mère mais j'ai aussi un emploi. J'ai le salaire à la fin du mois, tout ça. Ça apporte beaucoup de choses en moi intérieurement. Je ne dis pas qu'être mère au foyer, voilà. Mais j'avais le moral dans les chaussettes, enfin moi personnellement. Ça m'apporte beaucoup de choses tout ça. L'emploi plus le cumul.* » En apportant d'autres alternatives identitaires (« *je suis une mère mais j'ai aussi un emploi* »), le cumul rappelle à quel point personne ne peut supporter d'être uniquement une seule identité sociale. De ce point de vue, le cumul peut être synonyme de **levier identitaire en apportant de nouveaux supports de sens**, de construction de soi. Et en l'espèce, c'est bien le cumul en tant que tel qui est à l'origine d'un **nouvel élan professionnel** : « *De travailler déjà avec le cumul, ça m'a doublement motivée à aller travailler* ».

Le cumul, dans certains cas, permet de s'impliquer de nouveau pleinement dans la vie familiale, dans la vie de couple, de redéfinir sa place, de faire partie intégrante du foyer en étant actif et non passif. Cette femme parle ainsi de son mari en ces termes : « *Avant le cumul, il se sentait comme un poids avant. Puisqu'il ne payait pas de loyer, il ne payait pas d'électricité, il ne payait pas de gaz. C'étaient les courses seulement, donc il avait l'impression d'être un poids pour moi [...]. Il était super content de pouvoir mener à peu près une vie normale [après le cumul] [...]. Quand il a touché le RSA avec un salaire, il a pris plus ou moins la main sur le foyer pour pouvoir m'aider et que je souffle un peu. Et que je puisse respirer parce que sinon, j'allais partir en dépression, je pense.* » (Femme, 27 ans, urbain). Avec le cumul, cet homme est en mesure de prendre sa vie en main pour ne pas être pris par la honte, les dettes et un sentiment d'inexistence. Le cumul autorise ainsi de s'emparer de sa vie et en l'espèce de la vie du foyer. C'est ici une **rhétorique d'emparement** qui se dégage, rappelant que prendre sa vie – comme on prend le volant d'une voiture –, c'est de fait *ne pas être pris par elle ou sur-pis par elle*.

Note :

Force est de constater que le cumul peut aussi nourrir parfois des **frustrations**. En effet, pour certains enquêtés, le cumul donne à voir, pour un moment, ce qu'est une vie avec des revenus plus confortables. Un tel moment fait toucher du doigt ce que pourrait être une autre vie, un autre quotidien, avec d'autres places occupées. Aussi le cumul peut-il être à l'origine de frustrations quand il permet d'être pleinement engagé dans une vie désirée, souhaitée, mais qui va se dissiper plus ou moins rapidement. Ici, le cumul ne consiste pas à remettre les compteurs à zéro ni simplement à se déplacer, il permet de se hisser socialement là où l'on n'était pas : « *Bah c'est cool ouais, ça aide bien [le cumul], ça aide bien, c'est bien c'est clair, c'est clair, on est déjà assez pauvre comme ça, si maintenant ils enlèvent le cumul et tout, non, mais on n'en finit plus quoi...* » (Homme, 34 ans, rural).

Ces propos révèlent la crainte de retomber dans ce qu'on vivait avant, d'être délogé d'une place sociale qu'on aimerait assurée, « finie », mais qui ne l'est pas. Si c'est « fini », alors on n'est plus confronté à la récurrence de la vulnérabilité et des difficultés qui vont avec. Or, les enquêtés savent bien que ce n'est pas fini. Ici, l'impression et la réalité qu'on n'arrive pas, une fois pour toutes, là où on veut être s'impose. On colle à l'image de soi, à une sorte d'idéal de soi, mais pour un temps seulement. Une conscience de la fin de ce qui est convoité, visé, espéré s'impose.

Soyons plus précis. On n'en finit pas d'être dans un non-fini, de non-définitif qui est en l'occurrence subi. Autrement dit, « on n'en finit pas » de ne jamais éprouver le fini, de ne jamais connaître un sentiment de finitude synonyme d'installation dans une vie stabilisée, vue alors comme achevée, finie. D'où une **rhétorique d'infinitude subie** qui apparaît dans certains entretiens.

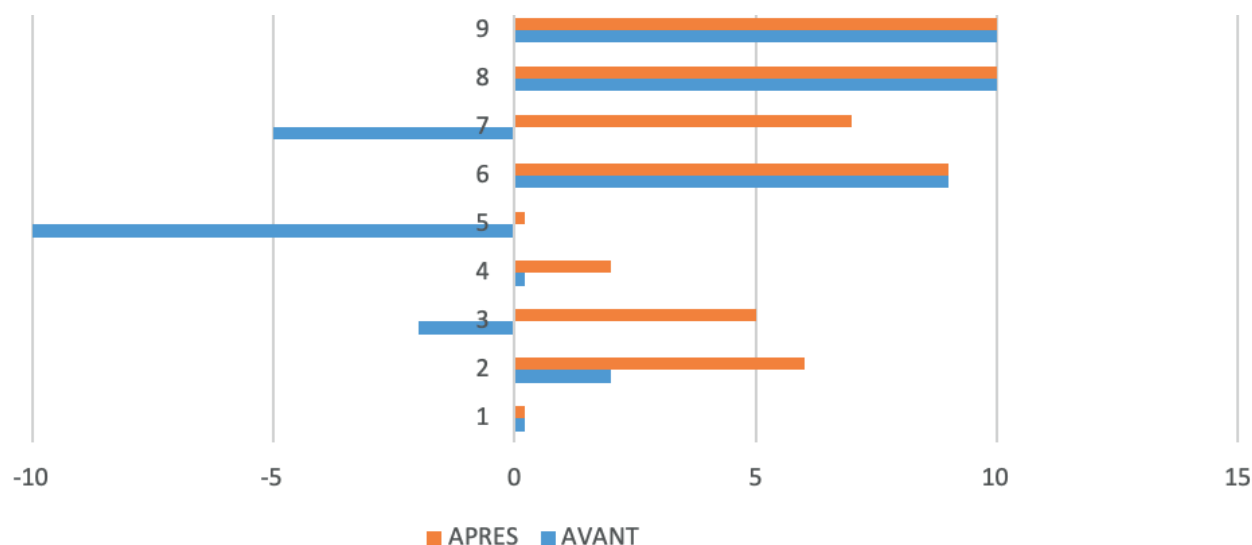
♦ Rhétoriques d'encapacitation, sentiments d'avancer et effets de retour à l'emploi

Le cumul permet également, pour des enquêtés, de prendre conscience qu'ils peuvent **agir sur eux-mêmes et sur leur avenir, d'où des rhétoriques d'encapacitation comme le montrent les propos suivants** : « Et puis quand il y eu ce dispositif, franchement, c'était très bien parce que tu te sens bien. Tu sais qu'à la fin du mois, ce sera pas serré. Tu sais que tu peux économiser un petit peu, ne serait-ce que pour aller en week-end. Une fois qu'on sera déconfiné un truc comme ça... » Ou encore : « En fait, ça joue sur le moral parce que tant que tu as de l'argent, tant que tu te sens bien, tu es rassuré, tu sais que tu peux acheter, tu sais que tu peux économiser, tu sais que tu peux faire vivre mieux tes enfants et toi-même. » (Femme, 40 ans, urbain).

De façon plus précise, le cumul fait naître ou renaître des sentiments appréciables, à commencer par celui relatif au fait **de sentir qu'on avance dans la vie** : « Tu peux faire plein de choses, tu avances. Tu avances dans ta vie, tu avances socialement, tu avances professionnellement. » Il en découle des sentiments de réaliser enfin sa vie, de se réaliser, d'être dans la vie et d'avoir plus confiance pour réintégrer le monde du travail. Ce qui devient alors envisageable, c'est par exemple la possibilité de se former davantage. Ainsi, à la question si le cumul a permis de nouvelles activités, cette enquêtée répondra : « Oui ça m'a aidé de faire encore une autre formation, parce que, parce que..., après une formation, je vais trouver un bon boulot pour continuer un travail, mais je sais pas si s'agit de quoi pour le travail pour l'instant, si j'ai une autre formation, je ne sais pas si je serai rémunéré ou pas, si on va me dire de rester avec mon salaire, si on va me payer, si on va pas me payer tout ça, donc il faut que ça soit là pour que je sache tout ça. Là je ne sais rien ». (Homme, 48 ans, urbain).

En outre, le cumul permet dans certains cas de reprendre une activité professionnelle comme le raconte précisément cette enquêtée : « Du coup, travailler dans une école, c'était quelque chose qui me plaisait vraiment, et du coup devenir AVS [Auxiliaire de vie scolaire]. Ça rejoignait un petit peu ce que j'avais fait pendant plusieurs années avec mon fils [qui était dyspraxique et autiste d'Asperger]. Donc j'ai postulé. Et du coup, j'ai une réponse positive fin septembre. Malheureusement, j'ai eu un gros souci familial [...]. Et donc je n'ai pas pu vraiment commencer l'activité. Je n'ai pu commencer qu'à partir du mois de décembre. Enfin, j'ai fait un petit peu au mois d'octobre, mais c'était vraiment, enfin, c'était voilà. Et du coup, j'ai vraiment commencé en décembre puisqu'en février, j'ai été obligé aussi d'arrêter parce que c'était la fin de sa vie. Et de reprendre après. Ce que je fais là, ça me plaît énormément. Et après le fait d'avoir pu, c'est à dire qu'au départ, l'assistante sociale, elle m'avait parlé du dispositif où on pouvait cumuler le RSA avec le salaire, et c'est vrai que l'aspect financier ça joue énormément dans ma décision d'aller travailler. » (Femme, 40 ans, rural). C'est donc clairement ici un **effet de de retour à l'emploi** qui se dégage, un **effet de réengagement de soi dans une vie professionnelle** d'autant plus appréciée qu'elle correspond à un idéal présent depuis de longues années dans l'esprit.

Ce qui se joue ici, ce sont des effets identitaires. Plus précisément, les questions chiffrées posées à la fin des entretiens collectifs montrent que les bénéficiaires indiquent avoir une estime de soi plus élevée après leur participation au dispositif comparativement à avant. C'est ce que révèle clairement le graphique ci-dessous dans lequel on peut voir que l'estime de soi de la totalité des bénéficiaires interrogés augmente :

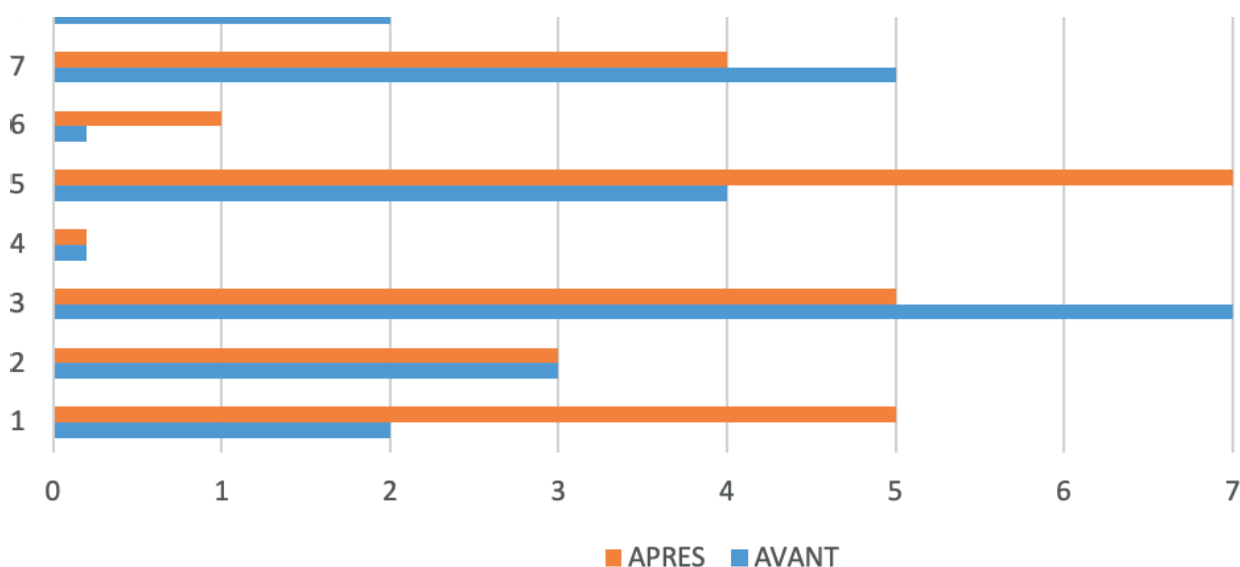
Graphique 14 : **estime de soi avant et après le dispositif**

Sources: entretiens collectifs – 11 bénéficiaires

Auteurs : Lucie Finez, Anthony Clain, Hervé Marchal, Marine Philipponel.

Note de lecture: question «comment se situait votre estime de soi après la participation au dispositif de cumul RSA ?». Echelle de réponse allant de « très négative » (-10) à « très positive » (+10).

À ce propos, notons que les questions chiffrées posées à la fin des entretiens collectifs montrent que le travail en général tend à occuper une place plus importante dans l'identité personnelle des bénéficiaires après leur participation au dispositif reprise d'activité qui vient accompagner le dispositif comparative-ment à avant leur participation comme le montre le graphique ci-après :

Graphique 15 : **place du travail dans l'identité du bénéficiaire du cumul avant et après la participation au dispositif**

Sources: entretiens collectifs – 9 bénéficiaires

Auteurs : Lucie Finez, Anthony Clain, Hervé Marchal, Marine Philipponel.

Note de lecture: question «Quelle place prenait le travail dans votre identité avant et après votre participation au dispositif ?». Echelle de réponse allant de « très négative » (-10) à « très positive » (+10).

Note :

Parfois, lorsque le volet financier est abordé, force est de constater qu'est nettement distingué par les enquêtés, d'un côté ce que le travail apporte et de l'autre ce que le cumul permet d'avoir en plus. Le cumul dans ce cas complète le travail, c'est une surprise bienvenue qui s'ajoute à ce qui est déjà là.

Dans d'autres cas, travail et cumul s'enchevêtrent au point que les deux sont confondus. Cela concerne notamment les personnes les plus en difficulté. Le travail ne suffit pas ici pour s'assurer une vie de qualité, confortable. Le cumul vient alors, sans qu'il soit nettement distingué, augmenter les ressources financières.

♦ Réhabilitation de soi, rhétorique de rotation existentielle et capital d'aise

Le cumul permet de s'aménager des moments où il est possible **de se soucier de soi**, des **autres proches** (enfants par exemple) ou encore de son **habitat** (pouvoir habiter et se poser enfin un moment). Se joue ici un aménagement de temporalités pour soi et rien que pour soi : « *Le cumul, oui, ça m'a permis d'acheter des choses dont j'avais envie. Je jardine.* » Une autre enquêtée nous confiera : « *Et puis après c'est aussi notre image. Je veux dire, voilà, si on néglige notre lieu de vie, c'est que quelque part on se néglige nous-mêmes et après voilà, je pense que pour une personne c'est pas très bien en fait donc, donc voilà quoi... Donc ça c'est important, oui [d'avoir une aide comme le cumul].* » (Femme, 42 ans, rural). On le sait, la possibilité de pouvoir se poser chez dans un soi apprécié et accueillant est très important, surtout dans nos sociétés contemporaines où la vitesse du quotidien et l'accélération des rythmes de vie s'impose (Rosa, 2012).

Dès lors qu'il est possible de se poser chez soi à travers des routines corporelles reposantes, peut s'instaurer un régime de sérénité facteur de stabilité de soi. À l'instar du « régime d'engagement familial » théorisé par L. Thévenot (2006, p. 244-246), ce qui est procuré ici, c'est une certaine aise. Le vocable « aise » en dit long sur la possibilité d'un maintien de soi. Aussi disposer d'un domicile dont on peut enfin prendre soin confère davantage de chances d'être à l'aise dans sa vie. Le cumul peut dans ce sens augmenter **le capital d'aise** des enquêtés à travers la maîtrise d'une spatialité à soi, appropriée qui correspond à un coin à soi et uniquement à soi, à un chez soi inaliénable. Pour prendre de la distance par rapport à un quotidien parfois lourd à supporter, pour être en mesure de se désengager temporairement de sa vie, il faut disposer d'un capital d'aise qui est aussi en l'espèce un capital spatial.

Parallèlement, ce capital d'aise peut être davantage de nature existentielle en ce sens qu'il porte sur la possibilité de prendre directement soin de soi : « *Ben, je peux m'acheter avec le cumul, je peux me faire plaisir, après je ne me suis jamais fait plaisir, alors maintenant, c'est mon tour.* » (Femme, 52 ans, rural).

S'opère ici la réhabilitation de soi en tant qu'instance capable de prendre soin de soi. Autrement dit, ce que le cumul apporte, ce sont des capacités concrètes et effectives d'action, tournées à la fois vers soi et vers les autres. Par exemple, cette enquêtée témoigne d'une possibilité d'être enfin attentive à elle-même et aux autres : « *Bah je peux m'acheter des trucs neufs après. L'autre fois, je me suis achetée une tassimo, je me suis achetée un micro-ondes pour changer. Après, je me suis achetée un bureau.* Des fois j'achète des choses pour ma petite fille : des habits, des chaussures ».

Aménager son intérieur pour rendre plus confortable la vie quotidienne au sein du foyer mais aussi (et surtout ?) pour être en mesure de proposer un intérieur accueillant où l'autre sera bien reçu, voilà ce que permet le cumul. Mais il s'agit aussi d'inverser une logique trop bien connue où ce n'est « jamais mon tour ». C'est une **rhétorique de rotation existentielle** qui se dégage puisque le cumul inverse le cours des choses : de se tourner enfin vers soi. Mais il s'agit aussi de pouvoir se tourner aussi vers les autres. Une autre enquêtée nous dira à ce propos : « *En commission, on voit que, bon, je donne l'exemple. Une petite robe, un truc comme ça... Bah tu peux plus aussi acheter [avec le cumul]. Je parle pas pour moi. Je parle bien pour mes petites filles, admettons. Des chaussettes, des slips, des trucs comme ça, une bricole, voilà* » (Femme, 49 ans, rural).

À travers des logiques de don et contre-don (Mauss, 1995), il s'agit d'être reconnu et d'avoir toute sa place dans des univers sociaux proches. C'est le cas de cet homme de 61 ans : « *J'aide pas mal de personnes en fait financièrement. Bon, c'est pas des grosses sommes, ils les rendent 15 jours, 3 semaines, un mois après. En fait, c'est pour les fins de mois. C'est ma nièce, et mon neveu : « Tonton, tu peux me prêter 50 € pour finir le mois ou 100€ ? ». Ils me les rendent, ils me les rendent tous les mois. C'est des gens qui ne touchent pas des grosses sommes, qui ont le smic* » (Homme, 61 ans, rural). À travers ces propos, comment ne pas voir que le cumul se traduit par des effets identitaires visant à être autre chose qu'une personne qui reçoit : une personne qui donne. D'aidés, des enquêtés deviennent des aidants. En conséquence, il faut prendre

acte du fait que le cumul rend possible de maîtriser un peu plus sa vie qui du coup devient une existence épaisse de ses actes, de ses choix – une existence qui n'est donc pas seulement définie et subie de l'extérieur.

♦ Rhétoriques de relativisation, d'amorçage et de lutte

Avec le cumul, des parenthèses temporelles deviennent réelles où l'on peut « prendre sur soi » et prendre de soi pour « aller au combat », « pour se battre » contre les autres mais parfois contre soi : contre son corps qui est lourd, contre son manque d'envie, contre une fatigue qui est réelle, si réelle... En ce sens, le cumul est un catalyseur psychique pour pouvoir entamer un dialogue avec soi, et plus encore une « négociation avec soi » (Strauss, 1992) à la suite de laquelle l'individu est en mesure de s'éprouver lui-même, de se remettre en question pour être autre chose que ce qu'il pensait être : un assisté. Il est dès lors possible d'être autre chose que ce à quoi l'individu s'attendait être : un assisté et rien d'autre. L'identité personnelle devient plus que les identités dévalorisantes : le JE peut se soucier d'autre chose que des soucis contraints habituels. Des **rhétoriques de relativisation** de son identité sociale dévalorisante deviennent possible.

De telles rhétoriques sont en partie liées avec **des rhétoriques de combat ou de lutte, des rhétoriques de nature agonistique donc**. Ce point est important puisque la thématique du combat et de la lutte est souvent revenue lors des entretiens. Il faut dire qu'avec le cumul, il devient pensable et possible « de ne pas se laisser aller » dans la mesure où il est une sorte de catalyseur pour se battre plus efficacement. Ici, la réhabilitation de soi passe par une capacité réelle à se confronter à ce que d'aucuns appellent « un combat de tous les jours ». De ce point de vue, le cumul est une arme pour se battre, et pour soi et pour ses proches. Il participe pleinement de la lutte de tous les jours et augmente les chances de parvenir à ses fins : celle d'aider des proches par exemple en plus de soi. Le cumul permet en effet de se battre « *pour tout, pour vivre, pour survivre. Ça va, moi je suis bien loti quand même. J'ai du chômage et du RSA mais sinon il faut se battre. Voilà. Il y a pas que soi, en fait, il y a des enfants, des petits enfants. faut prévoir les cadeaux, il faut prévoir les anniversaires. Je peux pas dire, je m'en fou. Pour soi et puis se battre pour les personnes qu'on aime aussi.* » (Homme, 61 ans, rural).

Le cumul permet d'amorcer un temps où il devient possible de se battre pour sortir de sa condition sociale peu supportable : « *Ah oui, oui, je ne peux pas rester au bas de l'échelle. Ce n'est pas possible ça. C'est même pas concevable dans ma tête, j'ai du mal. En fait, je me dis, c'est un commencement. Il faut bien que je commence par un commencement. Mais c'est juste pour commencer et c'est tout [en parlant du cumul].* » (Femme, 40 ans, rural). C'est ici une rhétorique d'amorçage qui se dessine : amorçage d'un temps où il va être question de tenter de devenir une autre personne que celle que l'on est actuellement.

♦ Rhétoriques de soulagement, d'anticipation de sa vie et effet de légèreté existentielle

Cela étant précisé, force est d'observer combien le cumul répond également à des attentes de sérénité, de confort existentiel ou encore de tranquillité. Quand on interroge les bénéficiaires sur les effets de ce dispositif de cumul dans leur vie :

« *Avec le cumul, c'est un confort beaucoup plus, beaucoup plus intense, si je puis dire [...] Donc, pour moi, ça a été, ça a été extrêmement bénéfique puisque j'ai pu enfin pouvoir vivre un peu plus sereinement. Être un petit peu moins stressée par la fin du mois* » (Femme, 27 ans, urbain).

Dans les presque rien de moments où les choses se posent plus ou moins momentanément se jouent, à bien y regarder, des presque tout existentiels durant lesquels l'individu y expérimente une qualité de vie trop rarement présente dans son quotidien ; trop rarement constitutive de son rapport au monde. C'est dire si le cumul peut apaiser le présent et aider à relativiser les vicissitudes de la vie pour autoriser des moments à soi, des moments où il est question de prendre enfin soin de soi.

Plus encore, avec le cumul, peuvent s'installer des temporalités teintées d'une **certaine légèreté existentielle** : « *C'est vrai que ça fait un bien parce que, comme je vous dis, quand j'emprunte à des personnes, vous pouvez les rembourser où faire un petit geste. C'était particulièrement bien pendant la période de Noël, donc ça a permis de faire des petits cadeaux en plus. Je suis mamie, donc de faire des petits trucs, je pourrais dire que c'était le bienvenu* » (Femme, 46 ans, rural).

D'une façon plus générale, le cumul permet d'être engagé dans **des logiques de soulagement** – et donc de développer des **rhétoriques de soulagement** – qui sont synonymes d'un peu moins de pression (économique) et de tensions personnelles : « *C'est vrai que si c'est financier, c'est moins de souci. Parce que moi quand j'ai trouvé mon CDI c'était un 15 heures/semaine. Bon je l'ai accepté mais j'avais une appréhension sur le fait que je puisse m'en sortir financièrement et dès que j'ai su qu'il y avait ce dispositif oui, cela m'a soulagé.* »

Le soulagement est aussi un moment où l'on respire un peu plus facilement : « *Alors le fait d'avoir encaissé une prestation m'a donné une bouffée d'air qui m'a permis de faire ma demande à la CAF pour le cumul de mon chiffre d'affaires et du RSA-activité cette fois.* »

Voilà ce que nous dit une autre personne : « *Moi j'ai mes factures à payer et si, et ça. Vous vous rendez compte le poids que vous avez sur les épaules ? Qu'est-ce qui va rester à la fin du mois ? Ce dispositif il va aider dans le sens que tout ce que vous avez sorti au début du mois, dans vos traites, donc les factures tout ça. On se dit quand même bah tiens je vais avoir ça qui va m'aider un peu quand même. Je vais sortir tant d'argent mais je vais quand même avoir ça qui va m'aider en plus, comme l'a dit la dame, qui va m'aider à souffler.* »

Dans le même registre, cette jeune enquêtée tient les propos suivants : « *C'est que ça aide, ça aide énormément les jeunes. Moi ça m'a beaucoup aidé. Voilà, moi je voulais juste mettre un point final sur ça. Dire que c'est un dispositif qui a été mis en place et que c'est super bien. Parce que ça incite les jeunes à chercher du travail. Et par-dessus tout, ça donne un sacré coup de pouce.* » (Femme, 34 ans, rural).

Et le cumul est parfois décisif pour « remettre les compteurs à zéro » : « *C'est une aide supplémentaire le cumul. Bon bah voilà, je vais avoir 100 ou 200€ de plus, ça va pouvoir m'aider. Moi, ça m'a aidé en tout cas, j'avais des dettes parce que j'avais emprunté. Oui, j'avais des trucs à régler en tout cas, et ça m'a bien aidé de pouvoir les régler en une fois. Alors je me suis dit ce mois-là, j'ai tout réglé, j'étais vraiment bien.* » (Femme, 28 ans, urbain).

Le cumul apporte aussi des petites parenthèses où l'on peut anticiper sa vie et donc mieux s'organiser : « *Je pouvais cumuler une partie avec le RSA à l'époque. En contrat saisonnier. Donc j'y voyais mon intérêt. Quand, arrivait Noël pour acheter les cadeaux de Noël, ça pouvait être utile. Quand vous avez une facture d'eau ou d'électricité à payer, voilà, on y voit son intérêt. Et puis j'allais faire le palissage l'été quand il faisait chaud parce que, bah, l'été ça me permettait de faire des choses avec mes enfants. Donc voilà, après je l'ai fait parce que j'étais obligée.* » (Femme, 40 ans, rural) Mais il s'agit aussi de souffler en anticipant. Voilà ce que nous dit cette autre enquêtée : « *Ça permet de pouvoir mettre de côté pour justement pouvoir se mettre le pied à l'étrier. Pour pouvoir justement déjà pallier certaines dépenses qu'on a. Comme je vais vous dire par exemple, mes frais d'essence. Qui ont fortement augmenté [...]. Donc ça m'a permis d'avoir un peu d'argent de côté. Comme des frais par rapport à la voiture, ça m'a permis d'avoir de l'argent de côté. Pour pouvoir parer à toutes ces dépenses-là supplémentaires.* » (Femme, 31 ans, rural). Ce sont ici des **rhétoriques d'anticipation et d'organisation de sa vie** quotidienne qui ressortent.

♦ Rhétoriques d'installation dans sa vie, de projection de soi et capital fictionnel

Le cumul permet de se tenir, de ne pas décrocher et plus encore d'avoir une certaine aise dans la vie pour entrevoir un autre travail ou **s'engager dans des formations professionnelles** : « *Ben moi, c'est-à-dire que bon, ben là je suis en formation sur un dispositif en amont de la qualification. Voilà, c'est un dispositif qui permet d'avoir un projet professionnel, de le construire, qui soit validé. Voilà. Donc on a des stages en entreprise : 22 semaines. Et donc moi, mon projet, c'était de me former plus tard pour faire une formation qualifiante, pour le métier d'accompagnant éducatif et social. Donc là, en ce moment, je suis en train de travailler pour mon oral parce que je dois passer un oral pour être acceptée en formation. Qui sera entre le 15 et 20 juillet 2021. Qu'est-ce que je pourrais vous dire encore ? Oui, et puis le cumul du RSA, avec la rémunération de la formation, oui, moi c'est vrai que quand même ça m'aide quand même. Financièrement, oui, oui !* » (Femme, 49 ans, rural).

Une autre personne nous racontera « *Et sur le côté professionnel, je suis en ce moment en formation. Sur une formation pour adultes. Employé commercial en magasin. J'ai choisi cette formation parce que j'ai vu qu'il y avait des débouchés sur l'emploi. Je suis retournée en formation parce que j'ai connu un moment difficile sur les 2 dernières années vis-à-vis de la crise sanitaire, mais d'autant plus, c'est surtout un secteur qui embauche. On peut trouver du travail, donc je me suis voilà, j'ai fait cette formation en espérant trouver un travail, décrocher un CDI, voilà.* » (Femme, 40 ans, urbain).

Le cumul permet de **se projeter** sur autre chose puisque **l'existant est davantage consolidé** : il est alors

possible de respirer, de souffler, comme si les choses se posaient un peu, comme si la vie n'échappait plus totalement aux personnes : « *Je trouve que c'est un dispositif qui est très pratique, surtout comme moi qui me retrouvais avec un salaire qui était très fluctuant. Parce que je pouvais me retrouver à avoir, par exemple, 900€ de salaire. Un mois. Mais en attendant, un autre mois je pouvais me retrouver avoir 100€ vu que ça dépendait du temps de travail que j'avais fait. Quand je te faisais à peu près une semaine, ça ne me faisait pas grand-chose dans le mois. Donc ça permet de pouvoir avoir vraiment donc un revenu quand même à côté, toujours grâce au RSA* ».

L'obtention du permis de conduire et la perspective de bénéficier du dispositif de cumul salaire/RSA ont été décisives dans le parcours de cette femme de 31 ans. Cela lui a « *permis de pouvoir, d'oser [se] lancer sur le marché du travail* » et d'être embauchée en CDI. Ainsi, son rêve d'être infirmière fait de nouveau partie de son champ des possibles, il est de nouveau à portée de main, rendu possible : « *Ça a toujours été un domaine qui m'attirait, petite, si j'avais pu, j'aurais aimé être médecin, après infirmière, donc disons que c'est un domaine toute façon qui me plaît* ».

Elle nous raconte plus en détails : « *Et lors d'un atelier de recherche d'emploi, on nous a parlé justement du dispositif cumul RSA salaire. Si on trouvait un emploi qui nous permettait de nous assurer un revenu un peu plus confortable à ce moment-là pour pouvoir nous aider à... On va dire avancer un peu plus facilement. On va dire avoir moins de difficultés financières. [...] C'est lors de cet atelier que la personne qui s'occupe m'avait proposé de postuler dans un EHPAD³ vu que après tout, c'est dans la catégorie de métier que je cherchais justement, et donc j'ai postulé en juillet 2020 où j'ai été embauché en CDD déjà pendant 2 mois. J'ai eu 5 semaines de pause vu qu'il n'avait pas besoin de moi en remplacement. Ensuite, j'ai refait 3 semaines de remplacement à nouveau là-bas, à nouveau 5 semaines de pause et depuis le 21 décembre je suis en continu j'ai enchaîné les CDD jusqu'au 31 mai et depuis le 1^{er} juin je suis en CDI.* »

Et lorsque nous lui demandons comment elle s' imagine dans plusieurs années :

« *Alors, je pense, si tout se passe comme je veux, j'espère déjà être diplômée aide-soignante parce que normalement je vais passer d'ici quelques temps une VAE⁴ et du coup après, ben, soit je continue mon poste actuel, soit j'essaie de faire une passerelle pour justement faire l'école d'infirmière. Voilà.* »

Des rhétoriques d'installation dans la/sa vie sont ici repérables. Peut alors se mettre en place des logiques de maintien de soi dans ce qui existe car les difficultés sont rendues supportables : « *Le cumul m'a apporté beaucoup de choses parce que ça m'a permis de payer l'école de mes enfants. Et ça m'a permis de mettre de l'argent de côté. Et puis là, l'argent, ça m'a permis de faire le mariage avec.* » (Femme, 29 ans, rural) Le cumul confère ainsi une stabilité permettant de « rebondir ». Grâce au cumul, il est en effet possible de redessiner les contours de ce qui est à-venir. Par exemple, cette femme de ménage a pu avoir accès à une autre réalité professionnelle, envisager un autre emploi plus valorisé (dans un supermarché) que celui de femme de ménage : « *C'était bien, tu vois, j'étais tranquille. Après je me suis dit, je m'en fou, je trouve pas de travail ailleurs et je reste là puis terminé. Mais non, maintenant je vais travailler ailleurs pour gagner plus. Voilà. Et pour vivre mieux surtout.* » (Femme, 40 ans, urbain).

Ce sont des **rhétoriques de projection de soi qui se dessinent ici, et ce grâce au cumul**. En d'autres termes, ce que le cumul augmente, c'est ce qu'il est possible de nommer **le capital fictionnel**. Par l'utilisation de leurs capacités à inventer des fictions identitaires, des projets, des scénarios, et ce en vertu du cumul en l'espèce, les individus produisent de la plus-value et du capital : un capital fictionnel. Cette plus-value relative à sa propre dynamique, à ses ambitions, à son « élan » peut peut-être avoir des effets sur la globalité de la vie de l'individu. De fait, le capital fictionnel devient un moyen de convoquer, de réaliser et d'afficher sa subjectivité fictionnelle, sa capacité à se projeter, d'une manière qui maximise sa valeur personnelle et son estime de soi. La formulation de fictions identitaires opère comme un stabilisateur identitaire et permet à l'individu d'énoncer de façon personnelle des objectifs de vie. En fait, avec le cumul les enquêtés peuvent s'appuyer sur des supports identitaires autres que ceux stigmatisants et impersonnels à l'instar des catégories d'assisté, de pauvre, de fainéant... ; des supports identitaires fictionnels à proprement parler qui renvoient à des scénarios de soi, des identités-projets, des projections de soi dans l'à-venir. Plus précisément, il s'agit de fictions identitaires personnelles qui permettent d'imaginer un ailleurs, un horizon de sens virtuel qui abrite un projet, un idéal, un rêve plus ou moins réalisable.

3 Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

4 Validation des acquis de l'expérience

Approche psychosociale

Ce volet vise à évaluer l'impact du dispositif sur la santé mentale et sur l'émergence de ressources psychosociales favorables au retour/maintien dans l'emploi (sentiment d'autonomie, de compétence, d'affiliation, de reconnaissance, etc.). Ces questions ont été abordées via un questionnaire en ligne où les bénéficiaires ont été interrogés sur leurs expériences, leurs vécus durant le dispositif

Méthodologie :

71 bénéficiaires ont répondu à l'enquête en ligne.

Participants :

71 bénéficiaires du cumul Revenu de Solidarité Active (bRSA) et salaires d'une reprise d'emploi entre le 16 Mars et le 31 Décembre 2020 ont participé à cette enquête en ligne. L'échantillon comporte 44 femmes et 27 hommes dont l'âge s'étale de 24 à 58 ans (la moyenne d'âge était de 39 ans).

Procédure :

Le recueil des données s'est effectué sur une période s'étalant de Mai 2021 à Juillet 2021. Les 495 bénéficiaires du dispositif du cumul RSA/salaires étaient invités par le Pôle Solidarités du Conseil Départemental de Côte-d'Or à répondre à une enquête en ligne dans laquelle ils avaient la possibilité d'exprimer leur avis sur le dispositif mis en place. La participation à ce questionnaire était libre et anonyme. Aucune information sensible n'était demandée et nous garantissions aux participants que toutes leurs réponses resteraient strictement confidentielles et anonymes. Tous les participants ont donné leur consentement pour participer à cette étude.

Questionnaire :

Le questionnaire proposé était organisé en deux parties. durant la période au cours de laquelle ils ont bénéficié du dispositif : situation professionnelle, questionnaire de santé générale, pression financière perçue et perception du dispositif. Puis, dans la 2^{de} partie du questionnaire, les participants devaient indiquer quels étaient leurs sentiments actuels vis-à-vis d'eux-mêmes et de l'emploi : bien-être psychologique, besoins psychosociaux généraux et liés à l'emploi, et la perméabilité perçue du monde du travail.

→ **Informations générales.** Pour débiter l'étude, les bénéficiaires devaient fournir des détails sur leur niveau d'étude et sur leur situation professionnelle durant le dispositif (i.e., « *type d'emploi exercé* », « *nombre d'heures de travail hebdomadaires durant la reprise d'activité* », « *date à laquelle ils ont commencé à percevoir le RSA* »). Nous leur demandions également *s'ils auraient repris cet emploi s'ils n'avaient pas pu bénéficier du dispositif. Enfin, nous les interrogeons sur leur statut professionnel actuel* (i.e., « *Occupez-vous toujours cet/ces emplois ?* », « *Si non, quel est votre emploi actuel ?* »).

→ **Questionnaire de santé générale (GHQ-12).** La santé mentale des bénéficiaires durant le dispositif était mesurée par la version adaptée au contexte Français (Lesage et al., 2011) du « *General Health Questionnaire* » (GHQ, Goldberg et Williams, 1988). Ce questionnaire est un outil standardisé pour évaluer le degré de détresse psychologique des personnes. Les scores obtenus sur cette mesure sont fréquemment associés à l'expression de symptômes liés à la dépression, à l'anxiété, à l'insomnie ou à la désadaptation sociale. Avant de remplir cette échelle, il était demandé aux participants de positionner leurs réponses en fonction de leur vécu durant le dispositif de cumul RSA/salaires sur une échelle allant de 1 « *Beaucoup moins que d'habitude* » à 5 « *Beaucoup plus que d'habitude* » (e.g., « *Vos soucis vous ont-ils empêchés de dormir ?* », « *Avez-vous perdu confiance en vous ?* », etc.). L'échelle présente une très bonne cohérence interne. Un score élevé sur ce questionnaire indique une santé mentale satisfaisante.

- **Pression financière perçue.** Le questionnaire comprenait également une mesure du sentiment de pression financière (Creed & Macintyre, 2001 cité dans Zechman & Paul, 2019). Comme précédemment, les bénéficiaires étaient amenés à répondre en fonction de ce qu'ils avaient ressenti durant le dispositif (i.e., « *Durant la période de maintien de votre RSA lors de votre reprise d'emploi...* »). Les 4 items proposés ensuite visaient à estimer sur une échelle allant de 1 : « Jamais » à 5 : « Toujours » si les participants avaient eu le sentiment d'être plus ou moins soulagés financièrement durant cette période (e.g. « *Avez-vous eu des soucis financiers importants ?* », « *Avez-vous le sentiment de ne pas pouvoir faire les choses que vous deviez faire à cause d'un manque d'argent ?* », etc.). L'échelle présente une très bonne cohérence interne. Un score élevé sur cette échelle indique une pression financière élevée.
- **Satisfaction vis-à-vis du dispositif.** Les bénéficiaires étaient amenés à indiquer dans quelle mesure ils étaient satisfaits ou non du dispositif. Pour cela, nous avons utilisé trois items issus de Wanberg et al. (2020) permettant de mesurer si les bénéficiaires trouvaient le montant mensuel du RSA reçu durant la reprise d'emploi comme étant élevé, satisfaisant et généreux. De plus, un quatrième item a été créé afin de mesurer directement la satisfaction générale des bénéficiaires à propos du dispositif (« *Dans l'ensemble, êtes-vous satisfait du dispositif ?* »). Un score moyen de perception générale du dispositif était ensuite obtenu en calculant la moyenne de ces quatre items. Un score élevé sur cette mesure indique une perception positive du dispositif.
- **Indice de bien-être psychologique (WHO-5).** Dans un deuxième temps, afin de mesurer le niveau de bien-être actuel et la capacité des bénéficiaires à faire face à l'adversité, nous avons utilisé le questionnaire de bien-être psychologique développé par l'OMS (WHO-5, 1999) cité dans Topp et al. (2015). Ce questionnaire en 5 items mesure ce que les bénéficiaires ont ressenti au cours des deux dernières semaines sur une échelle allant de 0 : « Jamais » à 5 « Tout le temps » (e.g., « *Je me suis senti(e) bien et de bonne humeur* », « *Ma vie quotidienne a été remplie de choses intéressantes* », etc.). Un score élevé sur cette échelle reflète un bien-être subjectif élevé.
- **Besoins psychologiques fondamentaux.** Les trois besoins psychologiques proposés dans le cadre de la théorie de l'auto-détermination étaient également mesurés (Deci et Ryan, 2000). L'échelle de Chen et al., (2015) que nous avons utilisée est composée de 4 items pour chaque besoin : le besoin de compétence (e.g., « *Je me sens compétent pour atteindre mes objectifs* », « *Je ne suis pas sûr de mes capacités* » (item inversé), etc.), le besoin d'autonomie (e.g., « *J'ai le sentiment d'être libre et d'avoir le choix dans ce que je fais* », etc.) et le besoin d'affiliation (e.g., « *Je me sens en contact avec des personnes qui se soucient de moi et dont je me soucie* », etc.). Les participants devaient exprimer pour chacune des propositions leur degré d'accord sur une échelle allant de 1 : « Pas du tout d'accord » à 7 : « Tout à fait d'accord ». Un score élevé reflète une forte satisfaction des besoins psychosociaux concernés.
- **Besoins psychosociaux en lien à l'emploi.** Nous avons sélectionné dix items utilisés par Zechmann et Paul (2019) pour mesurer si actuellement les bénéficiaires disposent des ressources psychologiques favorables à la santé mentale et au retour/maintien dans l'emploi. Les cinq dimensions psychosociales proposées par Jahoda (1981, 1982) étaient ainsi appréhendées : l'activité (e.g., « *Je m'ennuie souvent pendant la journée* », etc.), la structure temporelle (e.g., « *La plupart de mes journées sont assez peu structurées* », etc.), le contact social (e.g., « *Je rencontre souvent des gens et j'ai des relations sociales* », etc.), le statut (e.g., « *J'ai l'impression que personne ne me respecte* », etc.), l'utilité sociale (e.g. « *J'ai le sentiment d'être un membre utile de la société* », etc.). Pour chacune de ces affirmations, les bénéficiaires devaient exprimer leur degré d'accord sur une échelle allant de 1 : « Pas du tout d'accord » à 7 : « Tout à fait d'accord ». L'échelle présente une bonne cohérence interne. Un score élevé sur cette échelle indique la présence de ressources psychosociales favorables à la santé mentale.
- **Perméabilité du monde du travail.** Pour terminer cette enquête, les bénéficiaires du dispositif étaient amenés à s'exprimer sur leurs visions de fermeture ou d'ouverture du monde du travail (Bourguignon et Herman, 2007). Trois items étaient proposés (i.e., « *Le monde du travail est actuellement fermé* » item inversé, « *Trouver du travail est plutôt facile* », « *Il devient vraiment difficile de trouver du travail* », item inversé). Pour chacune de ces affirmations, les participants devaient indiquer leur réponse sur une échelle allant de 1 : « Pas du tout d'accord » à 7 : « Tout à fait d'accord ». Un score élevé sur cette échelle indiquait une perception que le monde du travail est actuellement ouvert.

Résultats :

En résumé :

Un ensemble de conséquences positives sur le fonctionnement psychologique des participants :

- **Sentiment de vivre une pression financière moindre durant la reprise d'activité.**
- **Amélioration du bien-être psychologique.** Les personnes interrogées ont exprimé qu'ils se sentaient mieux durant le dispositif que par rapport à d'habitude (plus de satisfaction de vie, plus de confiance en soi, moins de détresse psychologique).
- **Favorise une perception de soi favorable au retour et au maintien dans l'emploi.** Le sentiment d'être reconnu socialement, d'être libre de ses choix, d'être efficace dans les actions que l'on entreprend permet à ce que chacun puisse fonctionner au mieux dans sa vie personnelle et/ou professionnelle.

Statistiques descriptives (moyennes, écarts-types, fréquences, etc.) :

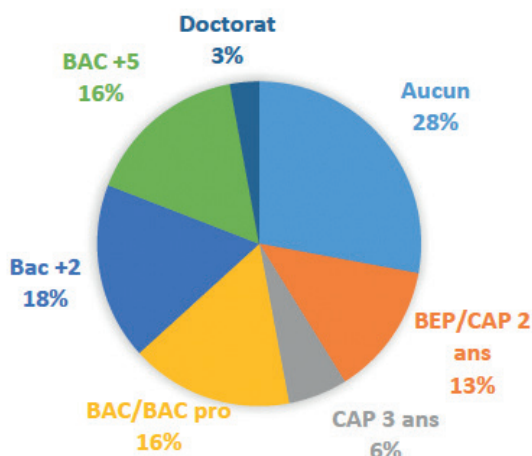
♦ 1^{ère} partie du questionnaire.

Cette 1^{ère} partie du questionnaire était rétrospective dans le sens où il était demandé aux participants d'indiquer quels avaient été leurs ressentis durant leur participation au dispositif de cumul RSA/salaire sur l'année 2020.

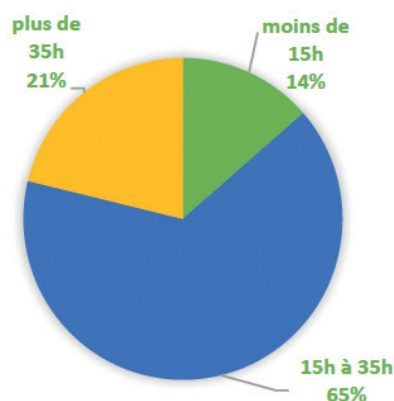
→ Informations générales.

Le graphique 17 présente la distribution du niveau de diplôme au sein des personnes interrogées : 27,9% des bénéficiaires ne possèdent pas de diplômes, 13,2% ont un CAP/BEP 2 ans, 5,9% ont un CAP 3 ans, 16,2% ont un bac BAC/BAC pro, 17,6% ont un BAC+2, 16,2% ont un BAC+5 et 2,9% ont un doctorat. Parmi eux, 23 participants ont commencé à percevoir le RSA avant 2018, 7 en 2018, 15 en 2019 et 26 sur l'année 2020. La graphique 18 indique que 65% des bénéficiaires interrogés ont par l'intermédiaire du dispositif repris une activité salariée entre 15h et 35h par semaine, 31% ont repris une activité supérieure à 35h par semaine, et 14% d'entre eux ont travaillé moins de 15h par semaine. Au moment de la passation du questionnaire en Mai-Juillet 2021, 52,9% d'entre eux avait conservé cet emploi.

Graphique 17 : **niveau de diplôme des bRSA interrogés.**



Source de données : 71 sujets issus d'un questionnaire
Calculs : Dr. Pierre De Oliveira, Anthony Clain

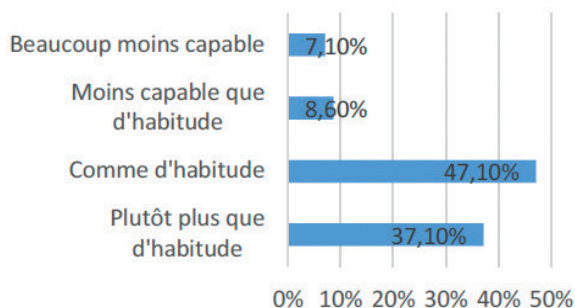
Graphique 18 : **nombre d'heures de travail hebdomadaires durant la reprise d'activité**

Source de données : 71 sujets issus d'un questionnaire
Calculs : Dr. Pierre De Oliveira, Anthony Clain

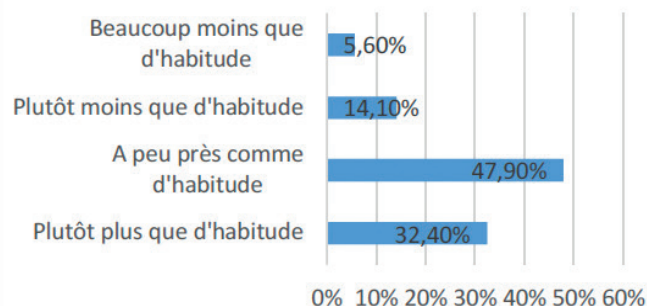
→ **Questionnaire de santé générale (GHQ-12).**

Le score moyen de santé mentale exprimé par les bénéficiaires durant leur participation au dispositif est de 2.05 sur une échelle allant de 1 à 4. Ci-dessous une illustration de la distribution des réponses à quelques-uns des items de cette échelle. **Durant la période de maintien de votre RSA lors de votre reprise d'emploi...**

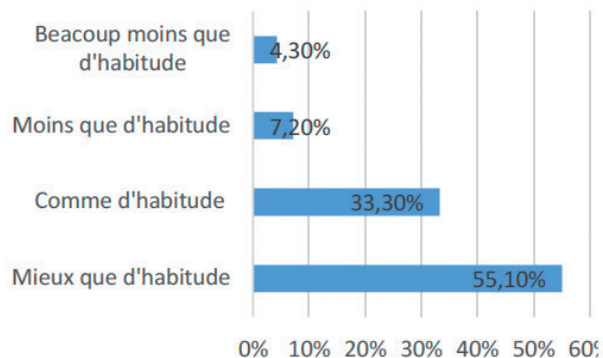
"Avez-vous pu faire face à vos problèmes?"



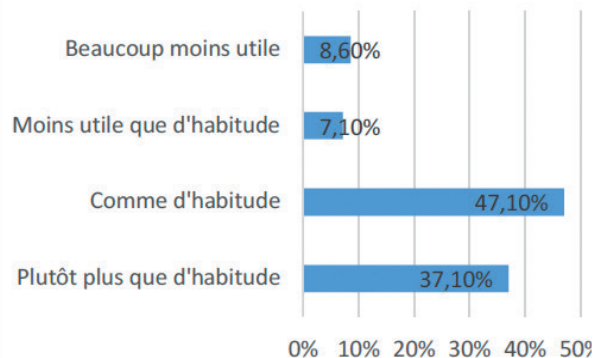
"Vous êtes-vous senti relativement heureux dans l'ensemble?"



"Avez-vous pu concentrer sur ce que vous faisiez?"



"Avez-vous eu le sentiment de jouer un rôle utile?"

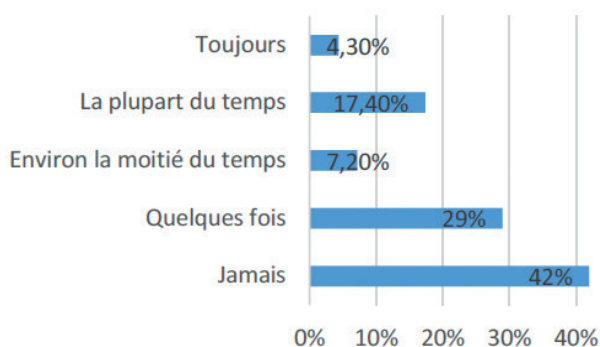


→ **Pression financière perçue**

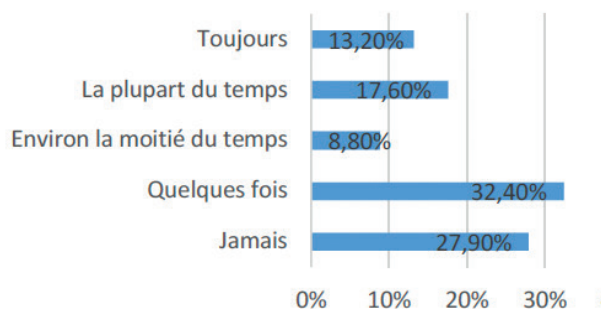
Sur une échelle allant de 1 à 5, les participants ont déclaré avoir ressenti durant leur participation au dispositif une pression financière moyenne (2.36 en moyenne). Ci-dessous une illustration de la distribution des réponses sur l'item 1 et sur l'item 3 de cette échelle.

Durant la période de maintien de votre RSA lors de votre reprise d'emploi...

"Avez-vous eu des soucis financiers importants ?"



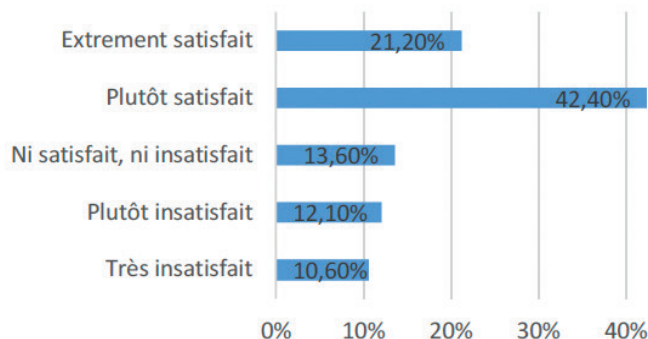
"Avez-vous eu le sentiment de ne pas pouvoir faire les choses que vous deviez faire à cause d'un manque d'argent?"



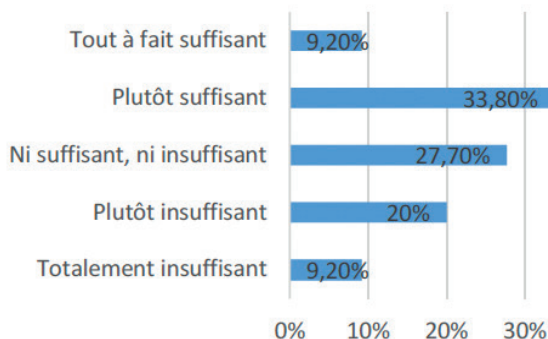
→ **Satisfaction vis-à-vis du dispositif**

Dans l'ensemble, sur une échelle allant de 1 à 5, les bénéficiaires du cumul RSA/salaires ont perçu le dispositif plutôt positivement (3.06 en moyenne).

"Dans l'ensemble, êtes-vous satisfait du dispositif?"



"Le montant mensuel du RSA durant la reprise d'emploi était..."



Bilan – 1^{ère} partie du questionnaire :

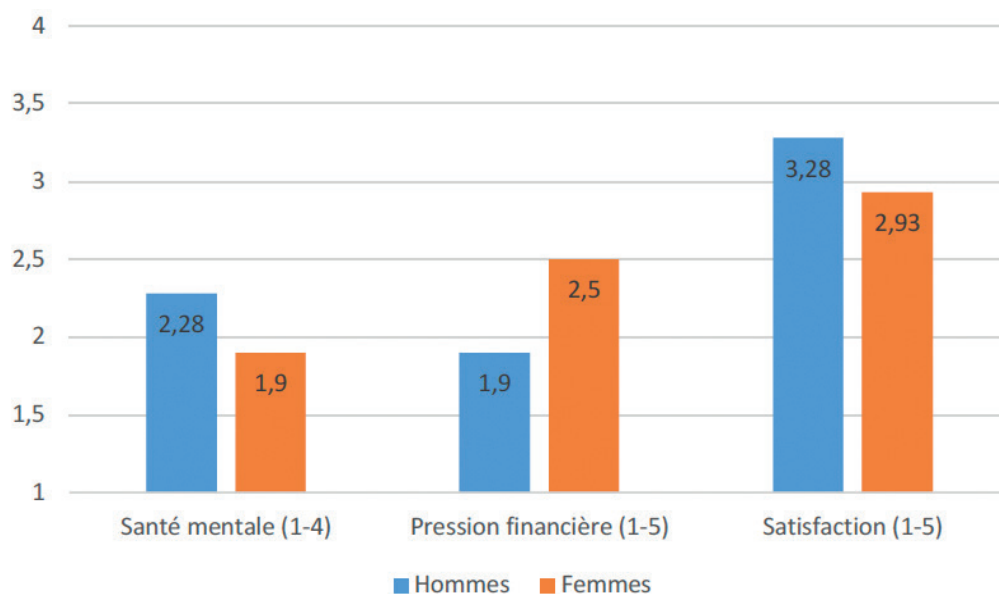
Lorsque l'on interroge les participants sur ce qu'ils ont ressenti durant cette période, la participation au dispositif...

- favorise une bonne santé mentale (heureux, concentration, capacité à agir, sens, etc.)
- réduit la pression financière
- satisfait la majorité des bénéficiaires (le montant du RSA est jugé comme suffisant, adapté, ni trop faible ni trop élevé).
- est perçu différemment selon le sexe du bénéficiaire.

En effet, des analyses statistiques complémentaires ont révélé des différences de sexe quant à la manière dont le dispositif de cumul RSA/salaire a été vécu. Les femmes ont ainsi exprimé une santé mentale plus fragile durant leur participation au dispositif (1.90 en moyenne) comparative-ment aux hommes. Celles-ci ont également ressenti significativement plus de contrainte finan- cière (2.50 en moyenne) durant cette période par rapport aux hommes (1.90 en moyenne). Cette

différence de perception entre les hommes (3.28 en moyenne) et les femmes (2.93 en moyenne) se retrouvent quant à la satisfaction exprimée à l'égard du dispositif. La graphique 19 ci-dessous présente ces résultats.

Graphique 19 : **perception du dispositif en fonction du sexe des participants**



Source de données : 71 sujets issus d'un questionnaire
Calculs : Dr. Pierre De Oliveira, Anthony Clain

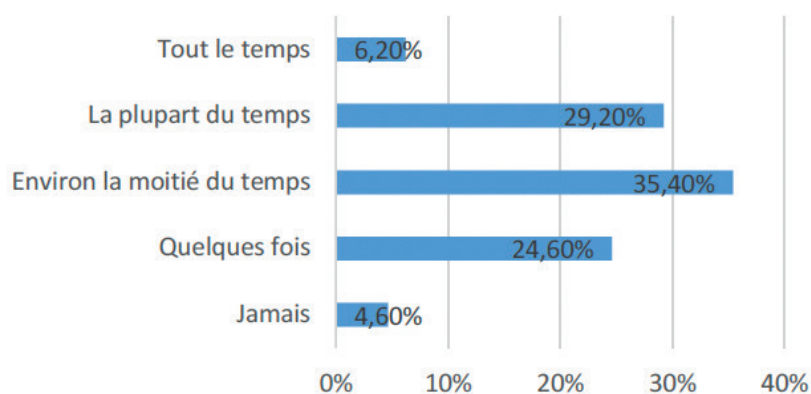
2^{ème} partie du questionnaire

Dans la deuxième partie du questionnaire, les bénéficiaires du dispositif étaient cette fois amenés à indiquer leurs ressentis et sentiments actuels sur l'ensemble de nos mesures (e.g., « Ces derniers temps... »)

→ **Indice de bien-être psychologique (WHO-5).**

Sur une échelle allant de 1 à 5, les bRSA ont exprimé un bien-être psychologique actuel légèrement supérieur à la moyenne (2.90 en moyenne). Une illustration de la distribution des réponses sur un des cinq items de l'échelle.

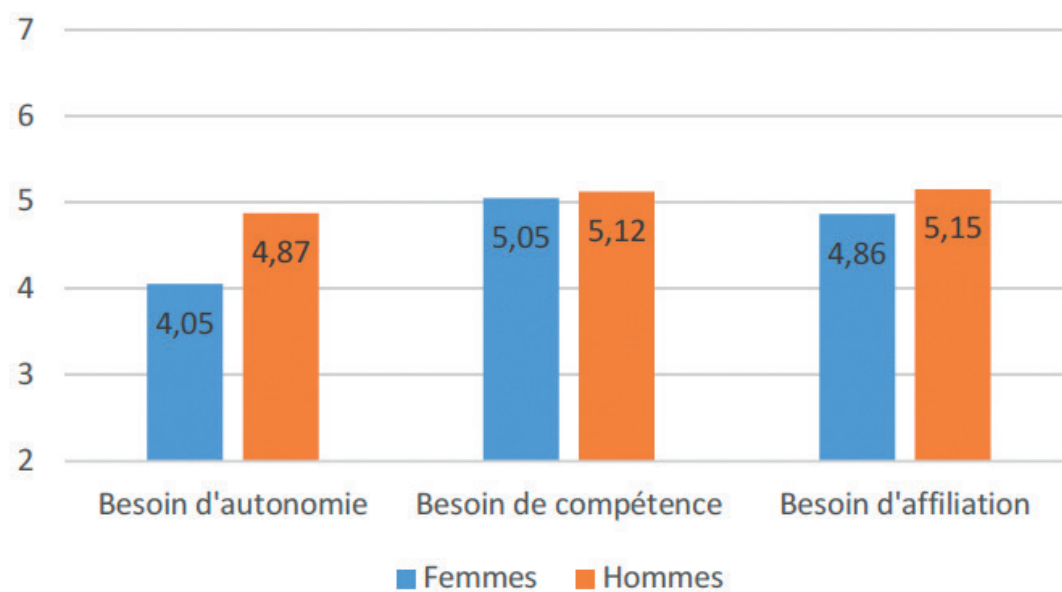
"Au cours de ces dernières semaines, je me suis senti(e) bien et de bonne humeur".



→ **Besoins psychologiques fondamentaux.**

Sur une échelle allant de 1 à 7, les bRSA ont dans l'ensemble déclaré qu'actuellement leurs besoins psychologiques étaient relativement satisfaits (4.83 en moyenne). Les participants expriment une plus faible satisfaction du besoin d'autonomie (4.34 en moyenne) par rapport aux besoins de compétence (5.07 en moyenne) et d'affiliation (5.05 en moyenne). Comme cela a été identifié précédemment, les analyses prenant en compte le sexe des participants révèlent des différences entre les hommes et les femmes interrogés quant à la satisfaction de leurs besoins fondamentaux. Le besoin d'autonomie des femmes (4.05 en moyenne) est ainsi significativement moins satisfait que celui des hommes (4.87 en moyenne). Aucune différence significative entre les hommes et les femmes n'a été observée sur le besoin de compétence et le besoin d'affiliation. Voir le graphique 20 ci-dessous.

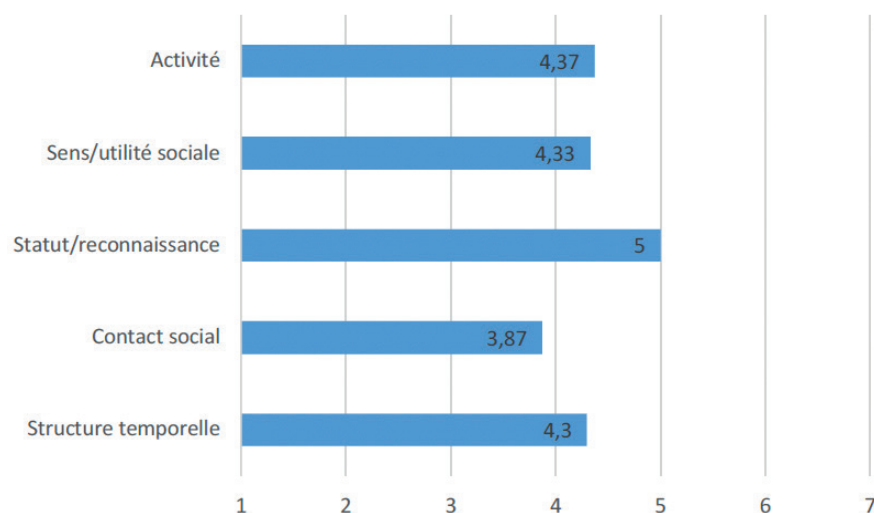
Graphique 20 : **satisfaction des besoins fondamentaux en fonction du sexe**



Source de données : 71 sujets issus d'un questionnaire
Calculs : Dr. Pierre De Oliveira, Anthony Clain

→ **Besoins psychosociaux en lien avec l'emploi**

Sur une échelle allant de 1 à 7, les participants ont déclaré une relative satisfaction des cinq fonctions latentes liées à l'emploi. Plus exactement, les bRSA ont mentionné ressentir de manière relativement satisfaisante une structure temporelle (4.33 en moyenne), une reconnaissance sociale (5 en moyenne), un sentiment d'utilité sociale (4.33 en moyenne), d'activité (4.37 en moyenne). Le contact social semble quant à lui moins satisfait actuellement (3.87 en moyenne).

Graphique 21 : **satisfaction des cinq fonctions latentes liées à l'emploi**

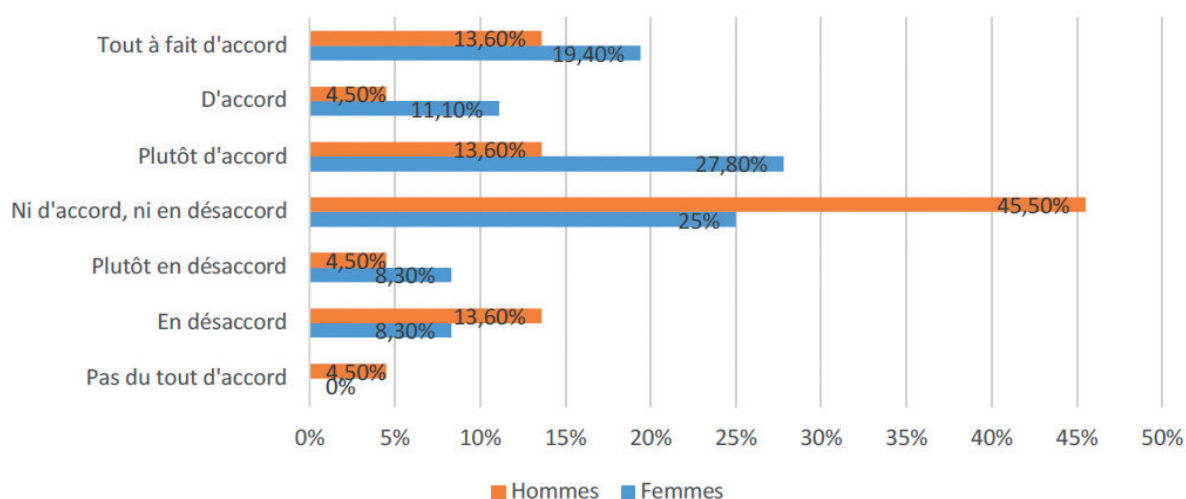
Source de données : 71 sujets issus d'un questionnaire
 Calculs : Dr. Pierre De Oliveira, Anthony Clain

→ **perception du monde du travail fermé/ouvert**

Sur une échelle allant de 1 à 7, les bRSA perçoivent le monde du travail comme étant actuellement relativement ouvert (3.06 en moyenne). Toutefois, cette perception d'ouverture est influencée par le sexe des participants. Les femmes perçoivent le monde du travail comme étant moins ouvert (2.79 en moyenne) par rapport aux hommes (3.50 en moyenne). Ci-dessous une illustration de la distribution des réponses sur l'item 1 de l'échelle.

Graphique 22 : **perception du monde du travail**

"Le monde du travail est actuellement fermé"



Source de données : 71 sujets issus d'un questionnaire
 Calculs : Dr. Pierre De Oliveira, Anthony Clain

Analyses de corrélations

Dans le cadre de cette enquête, nous souhaitons examiner si le vécu des bénéficiaires (e.g., santé mentale, pression financière, satisfaction) durant le dispositif d'aide à la reprise d'activité était susceptible d'avoir un impact sur leurs ressources psychologiques actuelles (besoins psychologiques fondamentaux et en lien avec l'emploi, perception de fermeture/ouverture du monde du travail, bien-être psychologique).

Les analyses de corrélations présentées dans le Tableau A.1 en annexes révèlent que plus les participants ont exprimé être en bonne santé psychologique durant le dispositif et plus leurs besoins actuels d'autonomie et de compétence sont satisfaits. Autrement dit, **plus les bénéficiaires ont déclaré que le dispositif leur permettait de se sentir mieux psychologiquement par rapport à d'habitude et plus ils ressentent aujourd'hui le sentiment d'être à l'origine de leurs comportements et d'être compétents dans ce qu'ils entreprennent**. Cet apport du dispositif en termes de santé mentale est également relié significativement et positivement à leur bien-être actuel, à la perception que le monde du travail est plutôt ouvert et à un sentiment d'une plus faible pression financière. Les analyses ne démontrent pas de lien entre la santé mentale perçue durant le dispositif et le fait d'être satisfait de celui-ci. En fait, **c'est essentiellement le sentiment d'être moins contraint financièrement qui est associé à une satisfaction plus grande du dispositif**.

Cette satisfaction vis-à-vis du dispositif est également corrélée à ce que ressentent les bénéficiaires actuellement. En effet, plus ceux-ci ont déclaré être satisfaits du dispositif et plus ils ont le sentiment que ces derniers temps leurs besoins d'autonomie et d'affiliation sont comblés. **Une perception favorable du dispositif amène aussi les participants à se déclarer plus heureux et à considérer qu'aujourd'hui il est plutôt possible de trouver du travail**.

Concernant les besoins psychosociaux en lien avec l'emploi, les analyses de corrélations montrent que c'est essentiellement la satisfaction vis-à-vis du dispositif qui est corrélée positivement et significativement avec le sentiment de posséder actuellement des contacts sociaux en dehors de leur famille immédiate, avec le sentiment d'être reconnu socialement et avec le fait de se sentir utile. Les analyses ne révèlent pas de lien entre le degré de satisfaction et la structure temporelle perçue ou le sentiment d'être en activité actuellement. Ces résultats sont présentés plus en détails dans le tableau A.2 en annexes.

Une approche statistique et économétrique

Ce volet s'inscrit dans une démarche d'évaluation de la politique publique. Il s'agit de dresser un profil des bénéficiaires du dispositif, d'analyser les déterminants de l'accès à l'emploi et d'accès au dispositif et d'évaluer avec des méthodes économétriques l'efficacité de la mesure.

Méthodologie :

Groupe traité : 495 bénéficiaires du cumul

Groupe contrôle/témoin : 12744 individus bénéficiaires du RSA qui n'ont pas fait la demande de cumul.

Pour évaluer efficacement le dispositif de cumul RSA, il faut avoir une connaissance des bénéficiaires du cumul RSA et observer suivant certains critères la dynamique de l'emploi durant le dispositif. La méthodologie mise en œuvre pour la partie statistique et économétrique peut-être regroupée en deux parties : l'analyse factorielle pour la typologie et la méthode d'appariement pour l'évaluation de la politique.

→ L'analyse factorielle

Pour réaliser une typologie, nous avons eu recours à l'Analyse des Correspondances Multiples (ACM) suivi d'une classification ascendante hiérarchique (CAH). Il s'agit d'une classification sur facteurs. Le but de cette analyse factorielle est de regrouper les bénéficiaires du cumul RSA par groupes homogènes et d'apprécier les variables jouant des rôles importants dans la formation des classes. Il est proposé des typologies comparatives : (i) entre les bénéficiaires du cumul RSA et le groupe témoin restant des bénéficiaires du RSA selon des variables socio-démographiques communes ; (ii) entre la typologie selon les caractéristiques socio-démographiques et la typologie augmentée des variables économiques des bénéficiaires du dispositif du cumul RSA.

Pour ce faire nous avons retenu les variables suivantes : le sexe, l'âge, le statut professionnel et la prime d'activité (février 2020 / novembre 2020)⁵, la situation familiale, le salaire perçu par les bénéficiaires durant le dispositif, la durée de contrat, le secteur d'activité.

→ La méthode d'appariement (matching)

Pour l'évaluation de politiques publiques, plusieurs méthodes sont disponibles dans la littérature scientifique. L'esprit des méthodes d'évaluation est d'estimer une situation contrefactuelle c'est-à-dire ce qui aurait été observé si la mesure n'avait pas été mise en place. Pour cela, il faut trouver des personnes totalement comparables à celles qui ont bénéficié de la mesure, mais qui n'ont pas été affectées par elle. On parle de groupe contrôle ou groupe témoin. Dans notre cas, le groupe contrôle sera choisi dans l'échantillon témoin.

Dans la littérature on retrouve deux familles de méthodes. La première tente d'utiliser des variations exogènes d'une certaine situation créant ainsi des situations expérimentales. On y retrouve trois méthodes : les différences de différences, les variables instrumentales et les régressions sur discontinuités. Les conditions d'utilisation de ces méthodes sont fortement tributaires des données dont on dispose et ne sont souvent pas applicables. La seconde famille, celle utilisée ici, par appariement consiste à appairer chaque personne avec son « jumeau » non traité possédant les mêmes caractéristiques. On peut ainsi identifier l'impact réel du traitement sous l'hypothèse que le fait de choisir ou non de suivre le traitement est indépendant des caractéristiques inobservables. La méthode de l'appariement permet de corriger, en partie, l'effet de sélection en contrôlant les différences observables entre les bénéficiaires et non bénéficiaires.

Ainsi, avec cette méthodologie on sera capable d'évaluer l'efficacité du dispositif du cumul RSA, avec, au passage, l'analyse des déterminants de l'accès à l'emploi et des déterminants de la demande de participation au dispositif. Pour ce faire nous utilisons un modèle logistique avec des variables binaires comme variables d'intérêt.

⁵ - Il y a une typologie avant et pendant le dispositif pour apprécier la dynamique de l'emploi.

Résultats :

En résumé :

- Prépondérance des femmes dans les familles monoparentales (20% de femmes contre 3% d'hommes chez les bcumulRSA ; 23% de femmes contre 2% d'hommes chez les bRSA).
- La durée moyenne des contrats obtenus pendant la durée du dispositif est d'environ deux mois, tandis que celle médiane est d'un mois. Ceci veut dire que la plupart des bénéficiaires du cumul RSA a eu des contrats courts. Pendant toute la durée du dispositif du cumul, les hommes ont gagné en moyenne 800 € de plus que les femmes.
- Les femmes ont obtenu 63% des CDI et les secteurs qui arrivent en tête dans l'octroi de CDI sont : entretien propreté, l'hôtellerie restauration.
- Un effet de retour / maintien dans l'emploi plus élevé pour les personnes seules sans enfants. Cet effet est plus marqué chez les hommes.
- Le recours au cumul augmente de 30 % la probabilité pour les bénéficiaires de retourner et/ou de se maintenir dans l'emploi.
- Le dispositif n'a pas été qu'un stimulus vers l'emploi pour une durée temporaire, mais il a aussi permis une sortie pérenne du RSA. Par exemple, en septembre 2021 seulement 35 % des bénéficiaires du cumul sont encore présents dans l'allocation RSA.

A - Analyse statistique

Cette partie présente des typologies comparatives comme énoncé dans la méthodologie adoptée. Globalement, le critère d'inertie nous a permis de choisir une classification en 4 classes. Dans la suite, lorsque l'on parlera du groupe contrôle, il s'agira des bénéficiaires du RSA qui n'ont pas participé au dispositif.

1 - Première typologie comparative :

Cette typologie utilise les variables socio-démographiques communes entre les deux groupes. Dans une première approximation, il est utilisé la prime d'activité et le statut en emploi de février 2020. Par la suite, nous utilisons les données pour ces variables de novembre 2020. On pourra ainsi saisir une possible dynamique d'emploi dans les données.

a) Typologie des bénéficiaires du cumul RSA :

Classe 1 : « hommes seuls sans enfants »

Dans cette classe, environ 97% n'ont pas d'enfants en bas âge, 89% sont des personnes seules, 75% de ces personnes ont un âge compris entre 25 et 29 ans, 62% sont des hommes, et environ 45 % des personnes de la classe étaient en emploi en février 2020. Inversement, 91% des personnes ayant entre 25 et 29 ans, et 71 % des personnes en emploi en février 2020 se retrouvent dans cette classe.

Classe 2 : « séniors »

Presque tous les individus n'ont pas d'enfants en bas âge à charge, 71% ont plus 50 ans. Inversement, 97% des personnes ayant plus de 50 ans ; 89 % des personnes avec les statuts d'indépendant et 80% des personnes ayant plus de 60 ans se retrouvent dans cette classe.

Classe 3 : « personnes sans activité et sans enfants à charge »

Dans cette classe, la quasi-totalité des individus n'ont pas d'enfants de moins de 3 ans, 97% sont sans activité, 70% de ces personnes ne percevaient pas une prime d'activité en février 2020. Inversement, 82% des personnes ayant plus de 40 ans, 71% des personnes ayant plus de 30 ans et 64 % des personnes

ayant des enfants de moins de 5 ans se retrouvent dans cette classe.

Classe 4 : « Couple avec enfants »

Dans cette classe, 85% ont au moins un enfant de moins de 3 ans, 74% de ces personnes sont en couple. C'est aussi dans cette classe qu'on retrouve les personnes de moins de 25 ans et les personnes avec au moins un enfant de moins de 3 ans à charge (88%).

b) Typologie du groupe témoin

Classe 1 : « séniors & indépendants »

Dans cette classe, plus de 97% des personnes n'ont pas d'enfants en bas âge, un peu plus de la moitié des individus de la classe ont 60 ans et plus, sont des hommes et sont indépendants. De plus, toutes les personnes de plus de 60 ans et 92% des personnes avec un statut d'indépendant de l'échantillon global se retrouvent dans cette classe.

Classe 2 : « femmes seules, sans activité et sans enfants à charge »

Dans cette classe, presque tous les individus n'ont pas d'enfants en bas âge à charge, 86% d'entre eux perçoivent le RSA, 88% sont des personnes seules, 81% sont sans activité en février 2020, et plus de la moitié de ces personnes sont des femmes (62%). C'est aussi dans cette classe qu'on retrouve le plus de séniors (81% des personnes de 50-59 ans) et 73% des personnes ayant plus de 40 ans de l'échantillon global.

Classe 3 : « hommes seuls sans enfants »

Dans cette classe, presque tous les individus n'ont pas d'enfants en bas âge ; 94 % sont des personnes seules, ne percevant pas une prime d'activité en février 2020, 67% sont des hommes et 30% étaient en emploi en février 2020. Inversement, 75% des personnes ayant plus de 30 ans, 62% des personnes ayant un âge entre 30-39 ans et un peu plus de la moitié des personnes salariées se retrouvent dans cette classe.

Classe 4 : « femmes/couples sans activité avec enfants à charge »

Dans cette classe, 87% sont des femmes, 79% sont sans activité en février 2020 ; 58% ont au moins un enfant de moins de 3 ans à charge et 48% des individus de cette classe sont en couple. Inversement 96% des personnes ayant au moins un enfant de moins de 2 ans à charge, 98% des 19-24 ans et 86% des personnes avec au moins un enfant de 3-5 ans, et un peu plus de la moitié des personnes en couple de l'échantillon se retrouvent dans cette classe.

Conclusion partielle :

À la vue des résultats, il ressort que les différentes classes pour les deux groupes sont assez proches et peuvent même correspondre. Ce qui peut traduire le fait que les deux groupes avaient des dynamiques très proches avant le début du dispositif.

Lorsque l'on reprend les mêmes typologies mais avec la prime d'activité et le statut en emploi de novembre 2020, on remarque un bouleversement positif dans la typologie des bénéficiaires du dispositif. Ainsi, on peut souligner un impact positif dans les classes en faveur de l'emploi où le nombre de personnes sans activité a diminué de plus de moitié, ainsi que le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus avec un statut d'indépendant. **Ceci prouve que le dispositif a eu un effet en faveur du retour et/ou du maintien dans l'emploi.** En revanche, on n'observe pas un mouvement vers l'emploi pour les plus jeunes (19 à 24 ans) et les 30-39 ans qui ont des enfants à charge et sont en couple. Ce résultat n'est pas surprenant compte tenu du contexte de la crise sanitaire où durant le confinement, seules les personnes/couples avec des emplois dans les secteurs prioritaires (notamment le secteur médical) bénéficiaient de garde d'enfants.

Toutefois, nous n'observons pas de différences en faveur de l'emploi du côté du groupe contrôle. D'où l'intérêt d'utiliser la prime d'activité et le statut à l'emploi comme variables d'intérêt pour analyser l'accès à l'emploi. Cependant, les variables telles que le sexe, l'âge, la situation familiale sont fortement corrélées avec le choix que font les individus.

2 - Deuxième typologie comparative :

Nous avons réalisé une typologie des bénéficiaires qui prend en plus des variables précédentes : le salaire perçu par les bénéficiaires durant le dispositif, la durée de contrat, le secteur d'activité.

a) Typologie des bénéficiaires avec les caractéristiques de l'emploi :

Classe 1 : « hommes seuls sans enfants avec moins de 1000 € neutralisés sur la durée du dispositif »

Dans cette classe, concernant les caractéristiques socio-démographiques, les individus n'ont pas d'enfants en bas âge à charge ; 84 % vivent seuls, 70 % sont des hommes. En ce qui concerne l'emploi, ils ont quasiment tous travaillé dans plusieurs secteurs notamment : le commerce, le médico-social, le secteur public, les autres services. En moyenne, 75 % ont eu des contrats d'une durée de 3 à 6 mois avec un salaire total de moins de 1000 € neutralisés sur la durée du dispositif (pour 63 % d'entre eux).

Classe2 : « hommes seuls sans enfants avec plus de 4500 € neutralisés sur la durée du dispositif »

Dans cette classe, concernant les caractéristiques socio-démographiques, les individus n'ont quasiment pas d'enfants en bas âge à charge ; 86 % vivent seuls, 79 % sont des hommes. En ce qui concerne l'emploi, ils ont quasiment tous travaillé dans les mêmes secteurs que la classe 1 avec le secteur agricole en plus. En moyenne, 72 % avaient des contrats d'une durée de 6 mois et plus avec un salaire total élevé (plus de 4563 € neutralisés sur la durée du dispositif pour la durée du dispositif pour 64 % d'entre eux). Inversement 74% des personnes qui ont gagné plus de 4563 € neutralisés sur la durée du dispositif pour la durée du dispositif dans l'échantillon global sont dans cette classe.

Classe 3 : « femmes seules sans enfants »

Dans cette classe, concernant les caractéristiques socio-démographiques, les individus n'ont quasiment pas d'enfants de 0 à 2 ans à charge ; 88 % vivent seuls, 84 % sont des femmes. En ce qui concerne l'emploi, ils ont travaillé dans plusieurs secteurs notamment : SIAE, Agriculture, BTP, industrie, transport logistique.

Classe 4 : « personnes en couple avec enfants en bas âge à charge »

Dans cette classe, 78% des individus sont en couple ; 69 % ont des enfants en bas âge de moins de 3 ans. Inversement, la totalité des individus âgés de 19 à 24 ans et 88 % des personnes avec des enfants à bas âge de moins de 3 ans de l'échantillon global sont dans cette classe.

Conclusion partielle

Lorsque l'on apprécie la typologie au regard des variables issues du dispositif, il ressort que la situation familiale, le sexe, la durée du contrat et le salaire jouent énormément dans le regroupement des individus. En comparant cette typologie à celle de départ, on note un effet de retour / maintien dans l'emploi plus élevé pour les personnes seules sans enfants. Cet effet est plus marqué chez les hommes. A noter aussi que, ces derniers ont plus participé au dispositif de cumul et ont eu des salaires neutralisés plus élevés que ceux des femmes. Ce qui est très corrélé avec les statistiques descriptives de départ (confère graphique 1, répartition par sexe).

B - Analyse économétrique

1 - Déterminants d'accès à l'emploi :

Pour analyser les déterminants à l'emploi pour les deux groupes cible et contrôle de nos données, nous avons utilisé comme variable d'intérêts : la prime d'activité et le statut d'activité.

Lorsqu'on considère la **prime d'activité**, en février 2020 (avant le dispositif), au seuil de 5%, le fait d'être en couple par rapport aux personnes seules (situation familiale) impacte positivement l'accès à l'emploi pour les bénéficiaires, de même que le fait d'avoir un enfant de moins de 3 ans à charge a un effet négatif. Concernant le groupe témoin, les femmes qui ont retrouvé un emploi ont moins demandé le cumul que les hommes ayant retrouvé un emploi. Nous avons un effet de l'âge qui est cependant mitigé : effet positif et significatif pour les 25 à 30 ans et négatif et significatif pour les 60 ans et plus. En novembre 2020 (durant le dispositif), on ne note qu'un impact positif de l'âge sur la probabilité d'accéder à l'emploi pour les bénéficiaires tandis que les effets restent similaires qu'au départ pour les non bénéficiaires.

En considérant le **statut d'activité**⁶, en février 2020, on peut ressortir un effet positif et significatif de l'âge sur la probabilité d'être d'activité des 25 à 29 ans par rapport aux 19 à 24 ans pour **les bénéficiaires** du dispositif et parfois un effet négatif du nombre d'enfants en bas âge. L'effet de l'âge apparaît dans une moindre mesure en novembre 2020 pour les mêmes individus. Pour les **non bénéficiaires**, le fait d'être en couple sans enfant a un effet positif (par rapport à une personne seule) sur la probabilité d'être en activité. Contrairement au cas de la prime d'activité, l'effet du sexe est négatif. Autrement dit, être une femme par rapport à un homme a un effet négatif sur la probabilité d'être en activité sur les deux périodes étudiées. On souligne également pour le groupe témoin l'effet négatif du nombre d'enfants en bas âge.

Conclusion partielle :

Nous pouvons remarquer que parmi les caractéristiques pouvant expliquer l'accès à l'emploi, on cite le sexe (-), la situation familiale (+), le nombre d'enfants en bas âge (-). L'effet controversé du sexe chez les non bénéficiaires peut s'expliquer par le fait que dans l'échantillon de contrôle nous avons plus de femmes que d'hommes. Cependant le signe négatif paraît plus cohérent à la vue de la statistique descriptive et de la typologie où l'effet du sexe (surtout des hommes) apparaît. Ainsi, le statut en emploi va donc être notre variable d'intérêt pour l'évaluation du dispositif.

2 - Évaluation de la politique :

L'objectif de cette étude est d'évaluer l'effet du cumul RSA sur la situation professionnelle des bénéficiaires du RSA. Plus précisément, il s'agit de voir si le dispositif a eu un impact positif sur l'accès à l'emploi des bénéficiaires de RSA. Autrement dit, aurait-on atteint le même objectif sans le dispositif. Pour ce faire, nous utilisons la famille de méthode d'appariement (*matching*).

a - Présentation des données :

Pour réaliser l'évaluation d'impact, nous utilisons les variables suivantes :

→ Variable de traitement :

Cette variable est binaire et est codée 1 si la personne a bénéficié du cumul, et 0 sinon. Les personnes ayant fait la demande de cumul forment le groupe traité, alors que les personnes n'ayant pas fait la demande de cumul constituent le groupe de contrôle. Parmi les personnes ayant fait la demande de cumul

⁶ La variable est recodée en être ou pas d'activité

soit 538 personnes, 495 ont bénéficié du cumul, soit 92% de l'échantillon (8% ayant effectué une demande de cumul n'étaient pas éligibles). Ces personnes forment le groupe traité. En revanche, 14 038 personnes au total n'ont pas fait la demande de cumul, cependant, 12 744 personnes de cet échantillon entre février 2020 et février 2021, soit 91% de l'échantillon. Ces personnes constituent le groupe de contrôle.

→ **Variable de résultat :**

Notre variable de résultat est le statut d'activité de l'individu en novembre 2020, c'est-à-dire 9 mois après la mise en place du dispositif. Cette variable est notre variable d'intérêt. Notre objectif ici est de tester l'effet du dispositif sur la situation professionnelle.

Le statut d'activité est une variable binaire qui prend la forme 1 si la personne a une activité (salarié ou indépendant) et 0 si elle est sans activité. Nous nous attendions à ce que le groupe traité ait une probabilité plus faible d'être sans activité en novembre 2020.

Le tableau ci-dessous décrit les premières analyses réalisées sur cette variable, particulièrement sur la situation des deux groupes en février 2020.

Tableau : **statistiques descriptives sur le statut d'activité du groupe traité et du groupe contrôlé en février 2020**

	Situation en 02/20	
Variable	BRSA (%)	Bcumul (%)
En activité	28,2	22,2
Sans activité	71,8	77,8
Total	12 744	495

Source : données CD21, CAF, MSA ;
Calculs : Cyrinus Elégbédé et Marie Mbome

En février 2020, c'est-à-dire avant la mise en place du dispositif, on observe plus de personnes sans activité chez les demandeurs de cumul que chez ceux qui n'en ont pas fait la demande. Ce qui signifie que ce dispositif n'a pas uniquement permis d'accompagner des personnes ayant perdu leur emploi durant la crise sanitaire, mais a également bénéficié à des personnes qui étaient durablement éloignées de l'emploi.

→ **Caractéristiques individuelles choisies :**

L'âge, le sexe, le nombre d'enfant à charge en bas âge, le statut en emploi, la situation familiale. Ces variables proviennent des choix précédents

b - Démarche méthodologique

→ **La méthode de l'appariement** consiste à exploiter les caractéristiques individuelles de manière à construire un groupe « témoin » adéquat, c'est-à-dire un groupe de non-bénéficiaires similaire au groupe des bénéficiaires du point de vue des caractéristiques observables. Cette méthode permet de réduire les écarts de profil existants entre le groupe de bénéficiaires et le groupe de non-bénéficiaires. À partir des deux groupes (bénéficiaire/témoin) construits par appariement, l'effet net du dispositif sur les bénéficiaires est ensuite estimé en comparant la moyenne des résultats du groupe de bénéficiaires à la moyenne des résultats du groupe de « contrôle » (c'est-à-dire les non-bénéficiaires aux caractéristiques/scores de propension identiques). La première étape de travail consiste à restreindre le périmètre d'analyse pour rendre possible des comparaisons fiables. Dans un second temps, le groupe « témoin » est constitué à partir du groupe de non-bénéficiaires. Les individus qui constitueront le groupe « témoin » sont sélectionnés dans le groupe de non-bénéficiaires à partir des caractéristiques sociodémographiques des individus (ou variables d'appariement). Les non-bénéficiaires retenus dans le groupe témoin sont ainsi les individus qui présentent des caractéristiques individuelles similaires à des bénéficiaires. Les non-bénéficiaires dont le profil ne se rapproche d'aucun bénéficiaire ne sont pas retenus dans le groupe témoin.

→ Évaluation de l'impact du traitement.

Nous avons évalué les effets du cumul RSA sur la probabilité d'être en emploi en novembre 2020. Afin de s'assurer que les résultats obtenus ne soient pas conditionnels à la technique d'appariement utilisée, nous faisons varier notre échantillon de groupe de témoins en utilisant les techniques d'appariement suivantes : 5 voisins les plus proches, la méthode à rayon ou radius et la méthode à noyau ou Kernel.

Les résultats montrent que les effets estimés ne sont pas sensibles aux différentes techniques d'appariement utilisées (tableau 1 ci-dessous). De plus, nous constatons que l'effet du cumul RSA sur l'emploi est positif et significatif, ce qui veut dire que ce dispositif a été un stimulus pour l'emploi. Selon la méthode des cinq plus proches voisins on observe un effet sur les bénéficiaires de 31%, selon celle à rayon (radius) un effet de 28%, et selon la méthode à noyau un effet de 28%. Cela signifie que le dispositif de cumul RSA a augmenté de 30% en moyenne la probabilité d'être en emploi pour les participants par rapport à leurs « jumeaux » à la même date. Autrement dit, **le recours au cumul augmente de 30 % la probabilité pour les bénéficiaires de se maintenir dans l'emploi**. Nous pouvons donc dire que le dispositif de cumul RSA a été efficace dans l'amélioration de la situation professionnelle de ceux qui y ont participé. Nous pouvons également ajouter que le dispositif n'a pas été seulement un stimulus vers l'emploi pour une durée temporaire (c'est-à-dire durant sa mise en place), mais il a aussi permis une sortie pérenne du RSA. Par exemple, en septembre 2021 seulement 35 % des bénéficiaires du cumul sont encore présents dans l'allocation RSA (tableau 2).

Tableau 1 : effets du cumul RSA sur l'emploi en 2020

VARIABLES	Techniques d'appariement			
	Neighbor	kernel	N5	Radius
Effet moyen du traitement sur les bénéficiaires	0.281*** (0.0900)	0.300*** (0.0208)	0.306*** (0.0399)	0.283*** (0.0767)
Observations	13,239	13,239	13,239	13,239

Source : données CD21, CAF, MSA ; calculs : Cyrinus Elégbédé et Marie Mbome

Ecart-type en parenthèses. *** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1;

Méthodes : Neighbor : voisin le plus proche; Kernel : méthode à noyau ; N5 : les cinq voisins les plus proches ; Radius : méthode à rayon.

Tableau 2 : taux de retour dans le dispositif RSA pour bcumul RSA

	Droits RSA				
	févr-20	nov-20	févr-21	juin-21	sept-21
Droit ouvert et versable	64%	83%	68%	40%	35%
Droit suspendu	36%	17%	32%	60%	65%

Source : données CD21,

Calculs : Cyrinus Elégbédé et Marie Mbome



4 - CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Conclusions

Les résultats ci-dessus démontrent une réelle efficacité de la politique facilitant la reprise/maintien d'activité des bénéficiaires du RSA. A partir d'une approche pluridisciplinaire, toutes les données, issues de sources administratives, institutionnelles et d'enquêtes qualitatives/quantitatives, convergent en effet pour révéler combien la politique mise en œuvre est bénéfique d'un point de vue social, économique, psychologique et existentiel.

→ **D'un point de vue statistique et économétrique**, le dispositif de cumul du RSA et des salaires d'une reprise d'emploi a en moyenne, en ce qui concerne le retour durable dans l'emploi, un effet supérieur de 30% pour les bénéficiaires du cumul comparé au groupe des non-bénéficiaires. Plus précisément, la proportion des bénéficiaires ayant un emploi est supérieur d'environ 30 % en moyenne à celle des témoins avec le même profil (âge, sexe, situation familiale, etc.) en novembre 2020.

En outre, on peut affirmer que **le dispositif a eu pour effet de réduire de plus de la moitié le nombre de personnes sans activité dans le groupe des bénéficiaires du cumul.**

Lorsque l'on s'intéresse aux différences selon le sexe, nous constatons que même si les hommes ont majoritairement participé au dispositif, ce sont les femmes qui ont le plus obtenu de contrats à durée indéterminée à la date de l'évaluation du dispositif.

En résumé, le cumul a permis non seulement une reprise d'emploi pour ceux qui étaient sans activité, mais aussi un maintien dans l'emploi pour ceux qui en ont bénéficié.

Ce constat positif s'observe également au niveau des ressentis individuels et des parcours de vie.

→ **D'un point de vue psychosocial**, les données recueillies auprès d'un échantillon de 71 bénéficiaires du dispositif de cumul RSA/salaires lors de leur reprise d'activité révèlent **un ensemble de conséquences bénéfiques sur le fonctionnement psychologique des participants.** En effet, en plus d'avoir permis aux bénéficiaires de ressentir moins de pression financière durant leur reprise d'activité, la participation au dispositif a également atténué les effets délétères habituellement observés durant ces périodes de chômage et/ou RSA. Les personnes interrogées ont ainsi exprimé qu'elles se sentaient mieux durant le dispositif que par rapport à d'habitude (plus de satisfaction de vie, plus de confiance en soi, sentiment de contrôle, sentiment d'utilité sociale, etc.). Comme nous en faisons l'hypothèse, cette amélioration du bien-être durant le dispositif est étroitement corrélée à un ensemble d'attitudes psychosociales permettant de fonctionner de manière satisfaisante dans la vie professionnelle et/ou personnelle. Le sentiment d'être reconnu socialement, d'être libre de ses choix, d'être efficace dans les actions que l'on entreprend et d'être soutenu par son entourage est au cœur des dynamiques motivationnelles qui sous-tendent les conduites sociales.

Toutefois, il est important de préciser que nous avons observé à plusieurs reprises une différence (souvent significative) entre les hommes et les femmes qui ont participé au dispositif de cumul RSA/salaires. En comparaison aux hommes, l'échantillon de femmes interrogé a exprimé être dans une plus grande vulnérabilité lors de leur participation (e.g., plus de détresse psychologique, plus de pression financière, moins de satisfaction vis-à-vis du dispositif). Lors de la passation du questionnaire en 2021, les femmes font également état d'un bien-être psychologique plus faible, d'une moindre satisfaction de leur besoin d'autonomie (i.e. besoin de se sentir à l'origine de ses propres comportements) et d'une perception plutôt fermée du monde du travail.

→ **D'un point de vue social et contextuel**, le cumul a indéniablement des effets positifs : phase de consolidation dans le retour à l'emploi (mais pas d'incitation mécanique) ; réassurance de soi et encapacitation résultant d'un salaire ou d'un complément au RSA sur la vie quotidienne facilitant les projections dans un emploi durable ou dans des formations ; possibilité de s'aménager des moments à soi, de réflexivité individuelle pour faire le point et prendre des décisions, notamment en matière d'orientation professionnelle.

Parallèlement, le cumul engendre de nombreux effets identitaires qui, bien que pouvant apparaître éloi-

gnés de notre sujet, sont en réalité décisifs dans les choix professionnels à plus ou moins long terme. Aussi, pour comprendre les effets du cumul, faut-il sûrement, comme le montrent les entretiens individuels et collectifs, comprendre tous les ruissellements imprévus, anodins ou encore quasi invisibles qui apparaissent si importants dans les parcours ici saisis en actes. Même si l'analyse des parcours de vie montre que le cumul n'a pas toujours des effets directs et immédiats sur le retour à l'emploi, il reste qu'il a indéniablement des **effets indirects** qui, à n'en pas douter, doivent être pris en compte pour comprendre la portée à moyen terme d'une telle mesure.

Quoi qu'il en soit, il est possible de parler d'un **cercle vertueux quant au cumul**, lequel peut être schématisé de la façon suivante : consolidation de sa situation (capital d'aise) -> encapacitation (confiance en soi, estime de soi) -> projections de soi dans un emploi existant ou visé -> encapacitation -> consolidation de sa situation -> nouvelles projections de soi (capital fictionnel).

La littérature montre que des dispositifs ponctuels peuvent induire des effets positifs qui perdurent à long et très long termes (Brady et al., 2020). Les chercheurs parlent d'effet boule de neige pour expliquer comment une intervention même très ponctuelle proposée peut induire à long terme de grands bénéfices au niveau de la trajectoire de vie (Kenthirarajah, & Walton, 2015). Ces bénéfices ont notamment été observés auprès de minorités ethniques stigmatisés négativement et de populations en situation de précarité (Bauer, Boemelburg, & Walton, 2021 ; Goyer et al., 2019). Ainsi, on peut s'attendre à ce que les bénéfices des dispositifs de cumul du RSA/salaires observés à court/moyen termes dans la présente recherche produisent des bénéfices bien plus importants à long terme.

Par ailleurs, et c'est là un point tout à fait inattendu, nous voudrions souligner un **paradoxe vertueux** qui est à l'œuvre ici : parce que souvent les personnes enquêtées ne comprennent pas très bien les raisons de cette aide « surprise » (qui vient de « l'État »), cette dernière leur permet de mettre à distance l'identité sociale d'assisté. Autrement dit, **cette aide sociale fait oublier qu'on est socialement aidé !**

Recommandations

À la lumière des éléments que nous avons abordés dans le cadre de cette synthèse, il nous semble opportun de communiquer sur un ensemble de propositions nous paraissant de première importance.

1 - Maintien et nécessité de généraliser ce type de dispositif

Les effets constatés ne concernent pas uniquement les aspects financiers. La reprise d'activité salariée est en soi suffisante pour déclencher des effets d'intégration sociale et professionnelle : des attitudes favorables à une santé mentale satisfaisante, un accès à une identité sociale positive structurante à travers la capacité du dispositif à renouer avec une estime de soi, une confiance en soi et en l'autre et une mise à distance des identités dévalorisantes. Avec ce genre de dispositif, le travail retrouve son intérêt et une place dans les identités personnelles. Néanmoins les aspects liés à l'impact financier de la mise en place de la mesure n'ont pas fait l'objet de cette étude et devront être analysés à l'aune des résultats présentés ci-avant.

2 - Thématiques non investiguées par les hypothèses ayant émergé spontanément

Durant les entretiens collectifs, deux thématiques non investiguées par les hypothèses initiales ont émergé. Ces thématiques renvoient à l'aspect administratif et relationnel. Ces éléments sont restitués ci-dessous.

→ Qualité des relations et simplicité du dispositif

Une véritable satisfaction a pu transparaître de la part des bénéficiaires durant les entretiens collectifs concernant les échanges humains au cours des démarches en lien avec le dispositif et concernant la simplicité de ces démarches. Ces deux éléments apparaissent en rupture avec le vécu précédent vis-à-vis d'autres situations et d'autres démarches. D'après le vécu des bénéficiaires, faire une démarche auprès d'un organisme comme le Département/CAF/Pôle-Emploi peut s'apparenter à « réclamer de l'argent de l'État », ce qu'ils considèrent comme n'étant pas valorisant et les mettant dans une position de vulnérabilité. C'est pourquoi ils considèrent que la qualité de la relation qu'ils ont avec leurs interlocuteurs représentants de l'institution concernant le dispositif est très importante. La simplicité de la démarche administrative est également un point important, pour la même raison (ne pas avoir l'impression de réclamer). Les bénéficiaires ont mis en avant une grande satisfaction à ces deux niveaux.

→ Caractère appréciable de la simplicité des démarches

Les bénéficiaires ont apprécié que les démarches administratives aient été simples à réaliser. L'expression « j'ai juste à » a été utilisée à plusieurs reprises pour décrire la simplicité de la procédure qu'ils ont eu à réaliser. La simplicité de la procédure a été exprimée par des expressions telles que « n'avoir qu'à envoyer un courrier », « n'avoir qu'à passer un appel, une seule fois ». La simplicité de la procédure semble contraster avec les expériences précédentes des bénéficiaires. Alors que les bénéficiaires indiquent que les démarches administratives qu'ils avaient connues dans le passé leurs paraissaient souvent floues et sans perspectives, l'expérience qu'ils ont vécu dans le cadre du dispositif se pose en rupture par sa simplicité et sa clarté.

On peut noter que les éléments positifs remontés par les bénéficiaires concernant la simplicité de mise en place du dispositif se centrent sur des éléments extérieurs à eux. Les bénéficiaires n'évoquent par contre pas leur propre rôle dans ces situations (que cela soit au niveau de la qualité de la relation avec leur interlocuteur ou de la simplicité des démarches). Cette expérience positive dans la relation avec les institutions et la rupture évoquée concernant les expériences antérieures pourraient encourager les bénéficiaires à poursuivre dans cette direction.

→ Caractère appréciable de la relation avec les représentants institutionnels

Les bénéficiaires ont souligné avoir apprécié « être reçu par des gens agréables et accueillants au téléphone ». Des termes de « convivialité », « bienveillance », « empathie » ont été utilisés pour qualifier les rapports entretenus avec les agents du Département. La qualité de la relation entre les bénéficiaires et leurs interlocuteurs, son caractère horizontal et le non-jugement qu'ils ont ressenti a été perçu comme un point très important. Selon les bénéficiaires, se sentir « plus proche de la personne » qui représente l'institution et « ne pas se sentir jugé » constitue un élément satisfaisant et une réelle plus-value du dispositif, comme le montrent ces propos : « Moi j'ai ressenti à travers l'appel de la bienveillance et de l'empathie. Parce que quand on appelle pour « réclamer » on est toujours un petit peu gêné de réclamer de l'argent de l'État, comment on va être perçu/accueilli. Mais là, en fait, la personne est hyper empathique et très gentille. On sentait du sourire dans la parole. Dans la façon de parler, on sentait de la bienveillance. »

Extraits de paroles de bénéficiaires :

Moi ça s'est bien passé. Les gens que j'ai eu au téléphone étaient bien, souriants, agréables. On m'a bien tout expliqué
Voilà exactement oui. Tout s'est bien déroulé. J'appelais une seule fois et ensuite vu que j'envoyais tous les mois... tout était bien.
Oui c'est ça on m'a informé du protocole à suivre et du coup tout s'est bien passé. Je n'ai appelé qu'une fois et ensuite j'ai fait ce qu'on m'a dit et c'est tout.
Là c'était vraiment très clair, tout était dit. Pour ma part très bien.
Moi j'ai ressenti à travers l'appel de la bienveillance et de l'empathie.
Mais là en fait la personnalité est hyper empathique et très gentille. On sentait du sourire dans la parole. Dans la façon de parler on sentait de la bienveillance
On n'est pas obligé d'appeler tous les mois et rappeler notre situation.
Moi je sais que pour ma part, la demande, j'ai envoyé un courrier et c'est là qu'on me rappelait.
Un suivi ouais [acquiescement général].

Il est également intéressant de noter que les témoignages des bénéficiaires qui soulignent l'empathie, la bienveillance, la simplicité et la qualité du suivi de leur dossier semblent renvoyer à un sentiment de gratitude des bénéficiaires vis-à-vis de l'institution et de ses représentants. Il semble que certains bénéficiaires éprouvent de la gratitude concernant le fait d'avoir pu bénéficier de ce dispositif. La gratitude des bénéficiaires concernant le suivi de leur situation est en rupture avec la colère de devoir « réclamer ». La thématique de la gratitude n'étant pas ciblée dans la présente recherche, elle n'a pas été questionnée lors des entretiens. Il demeure donc difficile de déterminer dans quelle mesure la gratitude qui semble émerger collectivement de certains témoignages reflète un sentiment ressenti personnellement par un nombre significatif de bénéficiaires. Cet aspect est cependant important à souligner car la gratitude est investiguée par les recherches scientifiques pour ses nombreux bénéfices. La gratitude a en effet été liée positivement avec l'atteinte d'objectifs, le bien-être, la santé mentale mais aussi la santé physique des individus (Cousin et al., 2021, Emmons & Crumpler, 2000).

3 - Demandes spontanées des bénéficiaires :

De façon spontanée également, durant les entretiens collectifs, des bénéficiaires ont souhaité que les interviewers fassent remonter différents points aux représentants institutionnels. Les voici résumés en trois catégories :

→ **Besoin d'accompagnement pour les procédures administratives**

Plusieurs bénéficiaires ont souligné qu'ils ne se sentent pas capables d'être autonomes en termes de démarches administratives, voire même, que l'autonomisation leur semble hors de portée. Ainsi, plusieurs bénéficiaires indiquent avoir besoin d'un suivi plus étroit pour faire face à leurs difficultés d'autonomie en termes de démarches.

→ **Besoin d'informations claires**

Plusieurs bénéficiaires ont souligné leurs difficultés à comprendre les procédures en lien avec le dispositif. Certains ont souligné le besoin d'avoir des informations claires concernant les procédures administratives à suivre et les interlocuteurs institutionnels à qui s'adresser. Les bénéficiaires dont les situations sociales ne sont pas « administrativement évidentes » ont souligné les difficultés administratives qu'ils ont rencontré. Le souhait d'avoir une vue d'ensemble sur les droits dont les bénéficiaires disposent a également été souligné.

→ **Demande d'élargissement du dispositif**

Certains bénéficiaires ont souligné le souhait de pouvoir cumuler le RSA avec une formation rémunérée. Ces bénéficiaires ont souligné que cette perspective faciliterait la continuité de l'intégration dans le monde professionnel.

Ces demandes et besoins évoqués paraissent, à première vue, en décalage avec la simplicité et la clarté du dispositif évoquées ci-dessus. Il convient d'abord de souligner que ces éléments regroupés n'ont pas nécessairement émergés dans les mêmes parties des entretiens. Le besoin de clarté semble particulièrement se situer au niveau de la possibilité de suivre et d'anticiper les versements en lien avec le cumul RSA/salaire. Le fait d'être engagé dans un dispositif de cumul, fait peut-être émerger des questionnements non plus en termes de mise en place mais en termes de compréhension du fonctionnement.

Le besoin d'accompagnement souligné par les bénéficiaires et le souci d'avoir une vue d'ensemble pourraient également s'expliquer de la même façon. Enfin, les bénéficiaires semblent attirer l'attention concernant le chemin qu'ils ont encore à parcourir pour être autonomes dans leurs démarches administratives. On peut envisager que les bénéficiaires sont d'autant plus attachés au besoin de compréhension et d'accompagnement qu'ils ont pu constater la satisfaction qu'ils ont ressenti de se sentir suivi.

4 - Les entretiens de recherche : des rencontres-clés performatives ?

Il est apparu durant la recherche que les entretiens ont été l'occasion d'incarner l'institution, de la rendre moins abstraite. Aussi les entretiens peuvent-ils être comparés à des rencontres-clés qui participent pleinement du rapport à l'institution des enquêtés, lesquels sont demandeurs de relations personnalisées et sensibles.

Concernant l'accompagnement des bénéficiaires par les travailleurs sociaux du Département, on notera que le terme « conseiller distant » et le terme « coach » (par opposition à « directeur ») a été proposé par les bénéficiaires pour qualifier la relation avec les agents du Département et ce qui a été trouvé dans le dispositif. Cette manière d'appréhender la relation entre bénéficiaires et institution est proche des préconisations de la réforme de 2014 de la formation professionnelle continue (entre demandeur d'emploi et conseiller en évolution professionnelle, Loi n°2014-288 du 5 mars 2014). Elle semble en effet favoriser l'émergence d'une alliance de travail entre les deux parties, à savoir le bénéficiaire et les institutions publiques.

Cet extrait en dit long sur l'importance des relations directes dans le cadre de cet accompagnement :
« Moi j'ai trouvé le poste par une personne comme ça qui était payée par le Département. Je l'appelais "ma coach". Elle m'avait trouvé des offres qui pouvaient correspondre. Elle me disait : "Ce serait bien que vous regardiez si cela vous intéresse en particulier". Elle m'a entraîné à faire des entretiens, elle m'a refait ma lettre de motivation parce qu'elle datait un peu. Elle a modernisé mon CV. Elle était plus dans le conseil. C'est-à-dire qu'elle me proposait des offres et je n'étais pas obligé d'y répondre. Elle était vraiment bien, c'est dommage je ne l'ai plus. »

Ainsi, le terme « suivi » a notamment été utilisé pour décrire la qualité de la relation avec leurs interlocuteurs institutionnels. La simplicité perçue des démarches et la qualité perçue de la relation avec leurs interlocuteurs institutionnels semblent avoir contribué à la vision positive qu'ont rapportée les bénéficiaires concernant le dispositif. Ces deux aspects semblent se résumer dans le sentiment d'un « suivi », terme très positif dans la bouche des bénéficiaires, proposé en guise de résumé. D'une manière générale, il apparaît que ce vécu de « suivi » est en rupture avec ce qu'ils ont pu connaître auparavant au niveau des démarches et des relations avec les représentants institutionnels.

Ces éléments rappellent toute l'importance que revêt des relations incarnées, sensibles, teintées de sympathie et d'empathie (Marchal, 2013), et ce d'autant plus pour des bénéficiaires d'aides sociales en proie à de nombreuses difficultés (économique, sociale, psychique...). À travers de telles rencontres se joue, d'une façon ou d'une autre, une reconnaissance institutionnelle pour des enquêtés se tenant à la fois à proximité (aides sociales) et à distance (sentiments de honte, incompréhension...) des institutions (Paugam, 2009).

Le vécu relationnel durant l'activité professionnelle est également un élément important à prendre en compte. L'expérience humaine positive vécue dans le cadre du travail et des institutions constitue des éléments qui méritent une attention particulière. À l'inverse, une expérience négative au niveau relationnel lors du dispositif pourrait être interprétée comme relevant de caractéristiques personnelles ou de stigmates sociaux. La mise en place de procédures contribuant à la qualité du vécu relationnel semble une perspective importante à prendre en compte. Des éléments simples peuvent aider au vécu positif de situations nouvelles par un accompagnement mis en place à cet effet (Walton & Brady, 2020).



5 - RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES ANNEXES

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Bauer, C. A., Boemelburg, R., & Walton, G. M. (2021). Resourceful actors, not weak victims: Reframing refugees' stigmatized identity enhances long-term academic engagement. *Psychological Science*, 32(12), 1896-1906.
- Baumeister, R. F., & Leary, M. R. (1995). The Need to Belong: Desire for Interpersonal Attachments as a Fundamental Human Motivation. *Psychological Bulletin*, 117(3), 497.
- Bourguignon, D., & Herman, G. (2007). Au Cœur des Groupes de Bas Statut: La stigmatisation. *Travail, Chômage et Stigmatisation: Une Analyse Psychosociale*, 99-144.
- Brady, S. T., Cohen, G. L., Jarvis, S. N., & Walton, G. M. (2020). A brief social-belonging intervention in college improves adult outcomes for black Americans. *Science Advances*, 6(18). doi:10.1126/sciadv.aay3689
- Broda, M., Yun, J., Schneider, B., Yeager, D. S., Walton, G. M., & Diemer, M. (2018). Reducing Inequality in Academic Success for Incoming College Students: A Randomized Trial of Growth Mindset and Belonging Interventions. *Journal of Research on Educational Effectiveness*, 11(3), 317-338. doi:10.1080/19345747.2018.1429037
- Chen, B., Vansteenkiste, M., Beyers, W., Boone, L., Deci, E. L., Vander Kaap-Deeder, J., ... & Verstuyf, J. (2015). Basic Psychological Need Satisfaction, Need Frustration, and Need Strength Across Four Cultures. *Motivation and Emotion*, 39(2), 216-236.
- Cousin, L., Redwine, L., Bricker, C., Kip, K., & Buck, H. (2021). Effect of gratitude on cardiovascular health outcomes: a state-of-the-science review. *The Journal of Positive Psychology*, 16(3), 348-355.
- Creed, P. A., & Bartrum, D. A. (2008). Personal Control as a Mediator and Moderator between Life Strains and Psychological Well-Being in the Unemployed. *Journal of Applied Social Psychology*, 38(2), 460-481.
- Creed, P. A., & Macintyre, S. R. (2001). The Relative Effects of Deprivation of the Latent and Manifest Benefits of Employment on the Well-Being of Unemployed People. *Journal of Occupational Health Psychology*, 6, 324-331.
- deCharms, R. (1968). *Personal Causation*. New York: Academic Press.
- Deci, E. L., & Ryan, R. M. (2000). The "What" and "Why" of Goal Pursuits: Human Needs and the Self-Determination of Behavior. *Psychological Inquiry*, 11(4), 227-268.
- Desprat, D. (2018). La Santé Mentale des Travailleurs Précaires et des Chômeurs. *Santé Mentale, Expériences du Travail, du Chômage et de la Précarité*, 24.
- Dubar Claude, (1997), *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*, Armand Colin, Paris.
- Emmons, R. A., & Crumpler, C. A. (2000). Gratitude as a human strength: Appraising the evidence. *Journal of social and clinical psychology*, 19(1), 56-69.
- Fornel Michel (de), Lemieux Cyril, (2007), « Quel naturalisme pour les sciences sociales ? », in Fornel Michel (de), Lemieux Cyril, *Naturalisme versus constructivisme*, EHESS, Paris, p. 9-28.
- Goldberg, D.P. and Williams, P. (1988) *A User's Guide to the General Health Questionnaire*. Windsor : NFER-NELSON.
- Goyer, J. P., Cohen, G. L., Cook, J. E., Master, A., Apfel, N., Lee, W., Henderson, A. G., Reeves, S. L., Okonofua, J. A., & Walton, G. M. (2019). Targeted identity safety interventions cause lasting reductions in discipline citations among ethnic-minority boys. *Journal of Personality and Social Psychology*, 117, 229-259.
- Hagège Claude, (1985), *L'homme de paroles*, Fayard, Paris.
- Jahoda, M. (1981). Work, Employment, and Unemployment: Values, Theories, and Approaches in Social Research. *American Psychologist*, 36(2), 184.

- Jahoda, M. (1982). *Employment and Unemployment*. Cambridge Books.
- Kenthirajah, D. (Toni), & Walton, G. M. (2015). How Brief Social-Psychological Interventions Can Cause Enduring Effects. *Emerging Trends in the Social and Behavioral Sciences*, 1–15. doi:10.1002/9781118900772.etrds0026
- Lascombes Pierre, Le Galès Patrick, (2012 - 2007), *Sociologie de l'action publique*, Armand Colin, Paris.
- Lecocq, A., Ammi, M., & Bellarbre, É. (2014). Le score de propension : Un guide méthodologique pour les recherches expérimentales et quasi expérimentales en éducation. *Mesure et évaluation en éducation*, 37(2), 69-100. Érudit. <https://doi.org/10.7202/1035914ar>
- Lesage, F. X., Martens-Resende, S., Deschamps, F., & Berjot, S. (2011). Validation of the General Health Questionnaire (GHQ-12) adapted to a work-related context. *Open Journal of Preventive Medicine*, 1(2), 44-48.
- Lussault Michel, (2009), *De la lutte des classes à la lutte des places*, Grasset, Paris.
- Marchal Hervé, (2012), *L'identité en question*, Ellipses, Paris.
- Marchal Hervé, (2013), « Les conditions d'une totalisation éthique de l'autre », *Revue du MAUSS*, n° 41, p. 200-217.
- Marchal Hervé, (2021), « Qu'est-ce que l'identité ? », in Marchal H., *Initiations à la sociologie. Questions pour apprendre à devenir sociologue*, Éditions universitaires de Dijon, Dijon, p. 81-97.
- Martuccelli Danilo, (2006), *Forgé par l'épreuve*, Armand Colin, Paris.
- Mauss Marcel, (1995), *Sociologie et anthropologie*, PUF, Paris.
- McKee-Ryan, F., Song, Z., Wanberg, C. R., & Kinicki, A. J. (2005). Psychological and Physical Well-Being During Unemployment: a Meta-Analytic Study. *Journal of Applied Psychology*, 90(1), 53.
- Paugam Serge, 2009. *La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*, PUF, Paris.
- Paul, K. I., & Moser, K. (2009). Unemployment Impairs Mental Health: Meta-Analyses. *Journal of Vocational Behavior*, 74(3), 264-282.
- Rosa Hartmut, (2012), *Aliénation et accélération. Vers une théorie critique de la modernité*, La Découverte, Paris.
- Rosenbaum, P. R., & Rubin, D. B. (1983). The Central Role of the Propensity Score in Observational Studies for Causal Effects. *Biometrika*, 70(1), 41-55. JSTOR. <https://doi.org/10.2307/2335942>
- Rouse, P. C., Turner, P. J., Siddall, A. G., Schmid, J., Standage, M., & Bilzon, J. L. (2020). The Interplay between Psychological Need Satisfaction and Psychological Need Frustration within a Work Context: A Variable and Person-Oriented Approach. *Motivation and Emotion*, 44(2), 175-189.
- Ryan, R. M., & Deci, E. L. (2000). Self-Determination Theory and the Facilitation of Intrinsic Motivation, Social Development, and Well-Being. *American Psychologist*, 55(1), 68.
- Saussure Ferdinand (de), (1931), *Cours de linguistique générale*. Payot, Paris.
- Schuring, M., Robroek, S. J., & Burdorf, A. (2017). The Benefits of Paid Employment among Persons with Common Mental Health Problems: Evidence for the Selection and Causation Mechanism. *Scandinavian Journal of Work, Environment & Health*, 540-549.
- Selenko, E., Batinic, B., & Paul, K. (2011). Does Latent Deprivation Lead to Psychological Distress? Investigating Jahoda's Model in a Four-Wave Study. *Journal of Occupational and Organizational Psychology*, 84(4), 723-740.
- Strauss Anselm, (1992), *Miroirs et masques. Une introduction à l'interactionnisme*, Métailié, Paris.
- Sumner, R. C., & Gallagher, S. (2017). Unemployment as a Chronic Stressor: A Systematic Review of Cortisol Studies. *Psychology & Health*, 32(3), 289-311.

Thévenot Laurent, (2006), *L'action au pluriel*, La découverte, Paris.

Weber Max, (1992) (1904-1917), *Essais sur la théorie de la science*, Pocket, Paris.

Topp, C. W., Østergaard, S. D., Søndergaard, S., & Bech, P. (2015). The WHO-5 Well-Being Index: A Systematic Review of the Literature. *Psychotherapy and Psychosomatics*, 84(3), 167-176.

van der Noordt, M., IJzelenberg, H., Droomers, M., & Proper, K. I. (2014). Health Effects of Employment: a Systematic Review of Prospective Studies. *Occupational and Environmental Medicine*, 71(10), 730-736.

van Rijn, R. M., Carlier, B. E., Schuring, M., & Burdorf, A. (2016). Work as Treatment? The Effectiveness of Re-Employment Programmes for Unemployed Persons with Severe Mental Health Problems on Health and Quality of Life: a Systematic Review and Meta-Analysis. *Occupational and Environmental Medicine*, 73(4), 275-279.

Vansteenkiste, M., Lens, W., De Witte, S., De Witte, H., & Deci, E. L. (2004). The “Why” and “Why Not” of Job Search Behaviour : Their Relation to Searching, Unemployment Experience, and Well-Being. *European Journal of Social Psychology*, 34(3), 345–363.

Vansteenkiste, M., Niemiec, C. P., & Soenens, B. (2010). The Development of the Five Mini-Theories of Self-Determination Theory: An Historical Overview, Emerging Trends, and Future Directions. In *The Decade Ahead: Theoretical Perspectives on Motivation and Achievement*. Emerald Group Publishing Limited.

Vansteenkiste, M., & Van den Broeck, A. (2018). Understanding the Motivational Dynamics Among Unemployed Individuals: Refreshing Insights from the Self-Determination Theory Perspective. *The Oxford Handbook of Job Loss and Job Search*, 159-180.

Walton, G. M., Cohen, G. L., Cwir, D., & Spencer, S. J. (2012). Mere belonging: The power of social connections. *Journal of Personality and Social Psychology*, 102, 513-532.

Walton, G. M. & Cohen, G. L. (2011). A brief social-belonging intervention improves academic and health outcomes of minority students. *Science*, 331, 1447-1451.

Wanberg, C. R., van Hooft, E. A., Dossinger, K., van Vianen, A. E., & Klehe, U. C. (2020). How Strong is My Safety Net? Perceived Unemployment Insurance Generosity and Implications for Job Search, Mental Health, and Reemployment. *Journal of Applied Psychology*, 105(3), 209.

White, R. W. (1959). Motivation Reconsidered. *Psychological Review*, 66, 297–333.

Zechmann, A., & Paul, K. I. (2019). Why do Individuals Suffer During Unemployment? Analyzing the Role of Deprived Psychological Needs in a Six-Wave Longitudinal Study. *Journal of Occupational Health Psychology*, 24(6), 641.

ANNEXES

Tableau A. 1 : **Corrélations entre les ressentis durant le dispositif et les ressources psychologiques actuelles (N = 71).**

	1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.
Durant le dispositif...							
1. Santé mentale	-						
2. Pression financière	-.47**	-					
3. Satisfaction vis-à-vis du dispositif	-.01	-.35**	-				
Ces derniers temps...							
4. Besoin d'autonomie	.30*	-.46**	.24+	-			
5. Besoin de compétence	.38**	-.13	.03	.53**	-		
6. Besoin d'affiliation	.04	-.17	.22+	.45**	.64**	-	
7. Monde du travail fermé/ouvert	.35**	-.36**	.34**	.40**	.21	.11	
8. Bien-être psychologique	.32**	-.46**	.36**	.59**	.52**	.51**	.32*

Source de données : 71 sujets issus d'un questionnaire

Calculs : Dr. Pierre De Oliveira, Anthony Clain

Note. ** p < .01; * p < .05; + p < .10

Tableau A. 2 : **Corrélations entre les ressentis durant le dispositif et les besoins psychosociaux en lien avec l'emploi**

	1.	2.	3.	4.	5.
Durant le dispositif...					
1. Santé mentale	-				
2. Pression financière	-.47**	-			
3. Satisfaction vis-à-vis du dispositif	-.01	-.35**	-		
Ces derniers temps...					
4. Structuration temporelle	.12	-.24+	.11	-	
5. Contact social	.04	-.24+	.35**	.35**	-
6. Statut/reconnaissance	.13	-.09	.36**	.41**	.46**
7. Sens/utilité	.06	-.04	.31**	.19	.15
8. Activité	.24+	-.23+	.18	.33**	.26**

Source de données : 71 sujets issus d'un questionnaire

Calculs : Dr. Pierre De Oliveira, Anthony Clain

Note. ** p < .01; * p < .05; + p < .10

Tableau A.3 : **Déterminants de l'accès à l'emploi**

VARIABLES	Prime d'activité			Statut emploi		
	Ben 0220	Tem 0220	Ben 1120	Tem 1120	Ben 0220	Tem 1120
Sexe, Ref - homme						
Femme	0.166 (0.216)	0.310*** (0.0423)	-0.215 (0.225)	0.173*** (0.0426)	0.126 (0.242)	-0.0944 (0.203)
Age, Ref = [19,25[						
[25, 30[	1.006 (0.649)	0.306*** (0.117)	0.864 (0.540)	0.272** (0.116)	1.624** (0.808)	0.299** (0.121)
[30, 40[	0.946 (0.630)	0.201* (0.114)	0.873* (0.514)	0.144 (0.114)	1.118 (0.793)	0.0445 (0.119)
[40, 50[	0.794 (0.654)	0.202* (0.119)	0.382 (0.541)	0.0307 (0.119)	0.958 (0.825)	0.0631 (0.123)
[50, 60[	1.189* (0.676)	0.0714 (0.122)	1.551** (0.622)	-0.178 (0.123)	1.625* (0.837)	-0.129 (0.127)
[60, +[	0.750 (0.840)	-0.518*** (0.145)	0.215 (0.734)	-0.851*** (0.150)	1.574 (0.982)	-0.375*** (0.144)
Situation familiale, Ref = Personne seule						
Famille monoparentale	0.270 (0.325)	0.221*** (0.0512)	0.373 (0.337)	0.266*** (0.0515)	0.163 (0.370)	-0.0576 (0.0524)
Couple sans enfants	1.461*** (0.377)	0.699*** (0.0667)	0.640 (0.437)	0.755*** (0.0669)	0.362 (0.407)	0.293*** (0.0682)
Couple avec enfants	0.890** (0.363)	0.813*** (0.0763)	0.707* (0.399)	0.764*** (0.0770)	0.542 (0.405)	-0.0116 (0.0831)
Enfants en bas âge						
Moins de 3 ans, Ref = Pas d'enfants	-0.846** (0.419)	-0.379*** (0.0714)	-0.452 (0.402)	-0.471*** (0.0720)	0.0884 (0.436)	-0.371*** (0.0753)
De 3-5 ans, Ref = Pas d'enfants	-0.548 (0.363)	-0.236*** (0.0673)	-0.666* (0.358)	-0.112* (0.0667)	-0.129 (0.398)	-0.0208 (0.0695)
Constant	-1.765*** (0.641)	-1.355*** (0.117)	0.149 (0.530)	-1.202*** (0.116)	-2.711*** (0.806)	-0.860*** (0.120)
Observations	495	12,744	495	12,744	495	12,744

Source : données CD21, CAF, MSA ; calculs : Cyrinus Elégbédé et Marie Mbome ;

Les écarts-types sont entre () ; *** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1

Ben 0220 = estimation pour les bénéficiaires du cumul en février 2020

Ben 1120 = estimation pour les bénéficiaires du cumul en novembre 2020

Tem 0220 = estimation pour les témoins du cumul en février 2020

Tem 1120 = estimation pour les témoins du cumul en novembre 2020

Tableau A. 4 : **Déterminants de la demande de cumul RSA**

VARIABLES	Estimation
Sexe, Ref = Homme	
Femme	-0.317***
	(0.0986)
Age, Ref = [19,25[	
[25 , 30[	-0.221
	(0.258)
[30 , 40[	-0.290
	(0.251)
[40, 50[	-0.416
	(0.263)
[50, 60[	-0.764***
	(0.279)
[60,+[	-1.204***
	(0.358)
Situation familiale, Réf =Personne seule	
Famille monoparentale	-0.0858
	(0.128)
Couple sans enfants	-0.0795
	(0.179)
Couple avec enfants	0.826***
	(0.153)
Statut en février 2020	-0.365***
	(0.111)
Enfants en bas âge	
Moins de 3 ans, Ref = Pas d'enfants	-0.468***
	(0.175)
De 3-5 ans, Ref = Pas d'enfants	-0.0719
	(0.157)
Constant	-2.609***
	(0.256)
Observations	13,239
Source : données CD21, CAF, MSA ; Calculs : Cyrinus Elégbedé et Marie Mbome Les écarts-types sont entre parenthèses	
*** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1	